

CHARGÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE  
ATTAF REPRÉSENTERA L'ALGÉRIE AUX FUNÉRAILLES DU PAPE FRANÇOIS

P. 16

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // SAMEDI 26 AVRIL 2025 // N°1061 // PRIX 20 DA

AÏD EL-ADHA

LA VENTE DES  
MOUTONS  
IMPORTÉS À PARTIR  
DU 1<sup>ER</sup> MAI

P. 5

IL INAUGURE UNE SÉRIE DE PROJETS STRUCTURANTS DANS LA WILAYA DE BÉCHAR

## LE PRÉSIDENT TEBBOUNE RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT ENVERS LE SUD



À bord du premier train parti depuis la gare flambant neuve d'Abadla (un édifice moderne qualifié de « joyau architectural »), le chef de l'État a salué les efforts des ingénieurs et ouvriers mobilisés sur ce chantier, entièrement réalisé par des entreprises publiques algériennes.

P. 3

EN SOLIDARITÉ AVEC LA PALESTINE

L'ESPAGNE ROMPT UN CONTRAT D'ARMEMENT AVEC UNE ENTREPRISE SIONISTE

P. 4

EXPORTATION  
ET DISTRIBUTION  
DE MÉDICAMENTS  
**LE GROUPE  
SAIDAL PREND  
PIED EN  
MAURITANIE**



P. 3



L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE  
RESTE SOLIDE

### LE FONDS MONÉTAIRE APPRÉCIE

Le FMI table sur une hausse prévisionnelle du PIB à 268,89 milliards de dollars en 2025, contre 260 milliards initialement prévus, soit un écart positif de 9 milliards de dollars. Un bon chiffre qui conforte les objectifs fixés par le président Tebboune pour fin 2027 à 400 milliards de dollars de PIB.

P. 2

L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE RESTE SOLIDE

# Le Fonds monétaire apprécie

Dans son dernier rapport, le FMI table sur une hausse prévisionnelle du PIB à 268,89 milliards de dollars en 2025, contre 260 milliards initialement prévus, soit un écart positif de 9 milliards de dollars. Un bon chiffre qui conforte les objectifs fixés par le président de la République pour fin 2027 à 400 milliards de dollars de PIB.

**Merouane Korsou**

Les grands indicateurs macroéconomiques de l'Algérie continuent, pour la troisième année consécutive, de s'améliorer et de tirer la croissance vers le haut, tout en réduisant significativement l'inflation sur fond de hausse du PIB. Ce sont là globalement les estimations du Fonds Monétaire International (FMI) rendues publiques à Washington en marge des réunions de printemps des institutions de Bretton Woods. Et, après le diagnostic encourageant de la Banque Mondiale, c'est au tour du FMI de relever la bonne santé de l'économie nationale post-covid19. Dans son dernier rapport publié mardi 23 avril, le Fonds table sur une hausse prévisionnelle du PIB à 268,89 milliards de dollars en 2025 contre 260 milliards de dollars prévus initialement, soit un écart positif de 9 mds de dollars. Un bon chiffre qui conforte les objectifs fixés par le président de la République pour fin 2027 à 400 milliards de dollars de PIB. Le taux de croissance, dans ces bonnes dispositions de l'économie nationale, devrait s'établir à 3,5 % en 2025, soit une amélioration de 0,5 point par rapport aux estimations de l'année précédente. Cette progression s'explique notamment par une légère reprise dans certains secteurs clés, ainsi

que par les efforts des autorités pour diversifier l'économie nationale, même si le secteur des hydrocarbures a enregistré une très légère décline. L'autre grand indicateur macroéconomique que les économistes surveillent comme le lait sur le feu est le taux d'inflation, ou l'indice des prix à la consommation. Et c'est, là également, une petite satisfaction, puisque le rapport du Fonds anticipe un ralentissement de l'inflation en 2025 : après une surchauffe de 9,3 % en 2023, le seuil devrait baisser pour s'établir autour des 3,5 %, estime le FMI, ce qui est de bon augure pour le pouvoir d'achat des Algériens et un puissant accélérateur des investissements. Pour autant, l'institution de Bretton Woods prévient contre certains dangers, dont celui de la dépendance de l'économie nationale aux exportations d'hydrocarbures, qui est un point sensible, puisque les prix des matières premières sont au cœur de grandes fluctuations après les nouveaux tarifs de droits de douane introduits par les États-Unis de Donald Trump. Les tensions commerciales, notamment dues aux politiques de droits de douane imposées par certains pays, ont également un impact sur la région MENA, et l'Algérie pourrait ressentir indirectement ces effets. C'est ce que relève en fait le FMI dans son rapport, dans lequel il explique que "les pré-



visions de croissance mondiale ont été sensiblement revues à la baisse par rapport à l'édition de janvier 2025 de la mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale, en raison de l'application de droits de douane qui atteignent des niveaux jamais vus depuis un siècle et du haut niveau d'incertitude du moment." Pour autant, la bonne note du FMI pour l'économie nationale corrobore les estimations de la Banque mondiale qui, dans ses dernières prévisions pour l'économie algérienne, escompte un redressement de la croissance en 2025, même si elle devrait être plus faible que dans les prévisions de juin dernier. Prévue à 3,7 % dans le précédent rapport, la croissance algérienne en 2025 devrait finalement

s'établir à 3,4 %, estime la BM, qui relève que cette révision à la baisse des prévisions de 0,3 point est due au réajustement des prévisions de production d'hydrocarbures. La performance reste toutefois appréciable puisque l'économie algérienne devrait enregistrer un taux de croissance supérieur à la moyenne mondiale, estimée à 2,7 %, selon la BM. De même, estime la BM, "les réserves de change demeurent confortables, représentant l'équivalent de 16,2 mois d'importations de biens et de services en septembre 2024" et, "grâce à des revenus d'exportation plus importants, la reprise de la production d'hydrocarbures devrait entraîner une accélération de la croissance en 2025".

M. K.

## La commission chargée du Code de procédure civile et administrative installée

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a présidé jeudi la cérémonie d'installation de la commission chargée de la révision des dispositions du Code de procédure civile et administrative. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une deuxième lecture visant à formuler des propositions adéquates, comme l'indique un communiqué du ministre. La commission « est composée de magistrats de la Cour suprême, du Conseil d'État, des cours de justice, des tribunaux administratifs d'appel, de cadres de l'Administration centrale ainsi que de représentants de l'Union nationale des ordres des avocats (UNOA) et de la Chambre nationale des huissiers de justice (CNHJ) », précise la même source. La commission est présidée par Dalache Hakim, conseiller à la Cour suprême, et Moulay Ali, conseiller au Conseil d'État, en tant que son adjoint, selon la même source.

AHMED ATTAFF EN FINLANDE

## Les relations d'amitié et de coopération passées en revue

**Hakim H.**

Ahmed Attaf, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, est arrivé mercredi soir à Helsinki pour une visite officielle en République de Finlande. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Il a eu un entretien en tête-à-tête avec la ministre finlandaise des Affaires étrangères, Mme Elina Valtonen, puis une séance de travail élargie aux membres des délégations des deux pays. Cette rencontre a permis de « passer en revue les relations d'amitié et de coopération unissant l'Algérie et la Finlande » et d'« examiner les moyens de les promouvoir, à la lumière de la qualité du dialogue politique entre les deux pays et du succès des expériences d'investissement conjointes

concrétisées par nombre de leurs opérateurs économiques », précise le communiqué. À ce propos, les deux parties ont souligné « la nécessité de mettre en place des mécanismes institutionnels chargés de développer la coopération bilatérale, d'enrichir le cadre juridique régissant les relations entre l'Algérie et la Finlande et d'encourager la communication et l'interactivité entre les milieux d'affaires des deux pays », ajoute le communiqué. Les deux ministres ont également examiné « les développements de la situation aux niveaux régional et international, notamment au Moyen-Orient et dans la région sahélo-saharienne, ainsi que la guerre russo-ukrainienne », réaffirmant « la nécessité de poursuivre la coordination des efforts visant à promouvoir les valeurs de paix, de justice et de liberté, ainsi que les principes du droit international et les objectifs de la Charte des

Nations Unies ». Jeudi, M. Ahmed Attaf a été reçu par le président de la République de Finlande, M. Alexander Stubb. Le ministre a transmis au président finlandais les salutations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et lui a fait part de sa volonté de continuer à œuvrer de concert avec lui pour développer les relations d'amitié et de coopération entre les deux pays. Cette rencontre a permis d'évoquer les moyens de concrétiser la volonté commune des dirigeants des deux pays de promouvoir le dialogue politique et de renforcer le partenariat économique bilatéral. Les deux parties ont également échangé leurs points de vue sur les défis croissants auxquels la communauté internationale est confrontée, ainsi que sur les perspectives de contribution aux efforts visant à préserver le système multilatéral. Rappelons qu'Ahmed Attaf est arrivé mardi soir en Suède, où il a eu un entretien en tête-à-tête avec son homologue suédoise, Maria Malmer Stenergard, suivi d'une réunion de travail élargie aux membres des délégations des deux pays. Il a également rencontré à Stockholm la directrice exécutive du Conseil international de l'industrie suédoise, Kristin Backstrom.

H. H.

DÉCÈS DU PAPE FRANÇOIS

### Attaf signe le registre des condoléances

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a signé hier au nom du gouvernement algérien, le registre de condoléances, suite au décès du pape François, au siège de l'ambassade du Vatican à Alger, indique un communiqué du ministère.

**L'EXPRESS**



Quotidien national  
d'information édité par la  
**SARL ADRA COM**  
Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
**Redaction@lexpressquotidien.dz**  
**www.lexpressquotidien.dz**  
**TEL/fax: 023.70.99.92**  
**Service-pub@lexpressquotidien.dz**

GÉRANT :  
**NOURDINE BRAHMI**  
DIRECTEUR HONORAIRE:  
**ZAHIR MEHDAOUI**  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
**RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale de communication  
d'Édition et de Publicité»  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger  
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
Email : [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz)  
[programmation.regie@anep.com.dz](mailto:programmation.regie@anep.com.dz)  
[agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz)  
[agence.ouargla@anep.com.dz](mailto:agence.ouargla@anep.com.dz)  
[agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)

**Impression:**  
Société d'Impression  
d'Alger (SIA)  
**Diffusion:**  
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

IL INAUGURE UNE SÉRIE DE PROJETS STRUCTURANTS DANS LA WILAYA DE BÉCHAR

# Le président Tebboune réaffirme son engagement envers le Sud

*Le chef de l'État s'est félicité du dynamisme économique national, estimant que cette dynamique contribuera à la réduction du chômage. Il a également insisté sur les défis liés à la rareté de l'eau, affirmant que le gouvernement mise désormais sur les transferts inter-barrages et le dessalement...*

**Karima Baba Aissa**

Dans une atmosphère populaire et chaleureuse, le président Abdelmadjid Tebboune a effectué, jeudi, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Béchar. Un déplacement dense, marqué par l'inauguration de plusieurs projets structurants qui incarnent, selon lui, la volonté de l'État d'insuffler un développement intégré et équitable dans les régions du Sud. La journée a débuté par la mise en service d'un tronçon stratégique de 100 km reliant Béchar à Abadla. Ce segment fait partie d'un gigantesque projet ferroviaire destiné à relier, à terme, la région minière de Gara Djebilet à la ville d'Oran via Tindouf. À bord du premier train parti depuis la gare flambant neuve d'Abadla (un édifice moderne qualifié de «joyau architectural»), le chef de l'État a salué les efforts des ingénieurs et ouvriers mobilisés sur ce chantier, entièrement réalisé par des entreprises publiques algériennes. «Nous devons aller jusqu'à Adrar, El Meniaa et Tamanrasset», a-t-il lancé, en appelant à la poursuite de cette dynamique. Le projet s'inscrit dans une stratégie plus large d'exploitation des ressources minières nationales, dont la relance de la mine de Gara Djebilet constitue le fer de lance. À Toumiat, le président de la République



a d'ailleurs posé la première pierre d'un complexe industriel destiné à la production de concentré et de boulettes de minerai de fer, autre jalon de cette ambition minière. Non loin de là, la zone industrielle bénéficiera aussi des eaux traitées de la nouvelle station d'épuration de Béchar, mise en service le jour même. Dotée d'une capacité de traitement de 55 000 m<sup>3</sup> par jour, cette installation équipée des dernières technologies internationales s'ajoute à la station de pompage Guetrani 2, destinée à renforcer la sécurité hydrique de la région. Toujours à Béchar, le président Tebboune a inauguré la nouvelle Faculté de médecine de l'université Tahri Mohamed. Avec ses 2 000 places pédagogiques, cette infrastructure remplace l'ancienne faculté, devenue obsolète. Elle témoigne de la volonté affichée du pouvoir de doter le Sud d'un réseau universitaire de qualité. Dans le même esprit, le lancement d'un complexe sportif multifonctionnel (le premier du genre dans la région) marque un autre temps fort de cette visite.

S'étendant sur 83 hectares, l'enceinte comprend un stade couvert de 25 000 places, une piscine semi-olympique, un terrain d'athlétisme et diverses structures d'accueil, dont une clinique et des espaces dédiés aux médias et aux délégations. Interrogé sur les moyens de renforcer la mobilité urbaine, Tebboune a annoncé une étude de faisabilité pour un projet de tramway à Béchar, inspiré de celui de Ouargla, et promis l'extension de la ligne ferroviaire jusqu'à Adrar d'ici fin 2026.

## «L'ALGÉRIE N'EMPRUNTE PAS»

Devant les notables et représentants de la société civile de la wilaya, le président a réitéré son engagement en faveur d'un développement équilibré et d'une gestion rigoureuse. «Nous n'avons pas recours à l'endettement extérieur, car il réduit les voix libres au silence, notamment lorsqu'il s'agit de défendre des causes justes comme la Palestine ou le Sahara occidental», a-t-il martelé. Avec un taux de croissance avoisinant les 4 %, Tebboune s'est félicité du

dynamisme économique national, estimant que cette dynamique contribuera à la réduction du chômage. Il a également insisté sur les défis liés à la rareté de l'eau, affirmant que le gouvernement mise désormais sur les transferts inter-barrages et le dessalement pour pallier l'assèchement croissant des réserves. Au fil de la journée, le président a reçu un accueil enthousiaste, salué par une foule venue spontanément à sa rencontre. Les messages de soutien ont afflué, notamment de la jeunesse locale, qui a affirmé son adhésion au projet national. «Le Sud n'est pas seulement notre profondeur stratégique, il est le cœur battant de l'Algérie», a déclaré Tebboune, renouvelant son pacte de confiance avec les populations sahariennes. Une formule qui résume à elle seule l'esprit de cette visite, où infrastructures, souveraineté économique et ancrage populaire se sont conjugués pour dessiner les contours d'un État plus équitable et résolument tourné vers l'avenir.

K. B. A.

## ÉDITORIAL L'EXPRESS

### LIGNE DE CONDUITE

PAR: YUCEF S.

**L**e président Tebboune a effectué, jeudi 24 avril, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Béchar. La visite a pour l'essentiel une portée économique, permettant au chef de l'État de suivre l'exécution des projets sur le terrain. Profitant de cette occasion, le chef de l'État est allé à la rencontre de la population. Dans ses échanges avec les représentants de la société civile, il a affirmé son engagement à améliorer les conditions de vie des Algériens à travers des projets structurants et à préserver la souveraineté nationale. Abdelmadjid Tebboune appuie ainsi sa vision de l'économie par une politique nationale intégrée et inclusive dont le développement local est un lien parfait entre l'État et ses citoyens. L'économie locale ne pourra cependant se développer que si elle est portée par de véritables projets, avec l'implication accrue de tous les acteurs de la société civile. Ces derniers discutent aujourd'hui de problèmes d'intérêt commun avec l'administration, s'emploient à jouer un rôle constructif dans l'économie, à tisser des liens avec la collectivité et les entreprises locales et à mobiliser des soutiens pour la mise en œuvre de toute une série d'initiatives. Dans plusieurs domaines, les initiatives de la société civile peuvent être un moteur de la décision politique. C'est pourquoi, beaucoup soulignent la nécessité de renforcer le rôle de la société civile dans la démocratie participative, en la faisant intervenir aux plans régional et national. Les autorités en sont conscientes. Et c'est ce à quoi elles se sont engagées. Qu'il est loin le temps où la société civile était ballottée par l'administration à coup de formules incantatoires ! Une administration qui prêtait peu d'attention aux préoccupations des acteurs locaux. Aujourd'hui, elle est en train de changer, mais pas toujours au rythme souhaité. Elle veut être à l'écoute des citoyens et des opérateurs économiques pour savoir comment les choses se passent dans la réalité de tous les jours. Sa volonté est de se mettre au service des citoyens et d'apporter sa contribution pour plus de sécurité, de confort de vie en aidant par ailleurs à la création d'emplois et d'opportunités. Il est clair que tous les citoyens en âge de travailler dans toutes les régions ont droit à un accès au travail décent qui leur donne à eux et à leur famille la possibilité de vivre décemment. Ceci correspond à la ligne de conduite que l'État s'est fixée. Le changement de paradigme est en marche. Il devrait s'opérer encore plus rapidement qu'il n'y paraît aujourd'hui. Il est porteur d'espoir et de progrès social.

Y.B.

## EXPORTATION ET DISTRIBUTION DE MÉDICAMENTS

### Le groupe Sidal prend pied en Mauritanie

Un mémorandum d'entente a été signé jeudi dernier à Alger entre le groupe pharmaceutique algérien Sidal et le groupe mauritanien Chinguitty Pharma. Cet accord vise à renforcer la coopération entre les deux groupes, notamment dans l'approvisionnement du marché mauritanien en produits pharmaceutiques produits en Algérie et leur distribution. La directrice générale par intérim de Sidal, Soraya Sebbah, et le directeur général de Chinguitty Pharma, Omar Mohamed Nadjem, ont apposé leur signature sur le document du mémorandum d'entente en présence du ministre

de la Production pharmaceutique, Wasim Kouidri. L'accord prévoit comme première étape l'exportation par Sidal de médicaments produits en Algérie vers la Mauritanie, où la forme Chinguitty Pharma se chargera d'assurer leur distribution, a assuré Athmane Meddad, directeur du département Export chez Sidal, dans une déclaration à la presse. Dans la seconde étape, Sidal accompagnera Chinguitty Pharma dans son projet de montage d'une unité de solutions médicamenteuses ainsi que dans un autre projet de conditionnement et d'emballage de produits de Sidal en Mauritanie.

Sidal souligne ainsi sa ferme volonté de renforcer sa présence sur les marchés internationaux, notamment en Afrique. Le groupe avait enregistré plusieurs de ses produits dans nombre de pays africains, ce qui constitue une étape essentielle pour son expansion sur le continent. Il participe activement aux appels d'offres lancés par les pays africains où la demande de médicaments augmente de façon marquée. Sidal exprime par ailleurs ses ambitions de pénétrer de nouveaux marchés à l'échelle internationale, notamment en Europe, en Asie et en Amérique.

Y.B.

L'AMBASSADEUR DE CHINE  
EN ALGÉRIE :

## Alger et Pékin «partagent les mêmes positions internationales»

L'ambassadeur de Chine en Algérie, M. Dong Guangli, a salué le rôle majeur de l'Algérie dans le règlement des questions régionales et internationales, relevant la convergence des positions des deux pays, notamment en ce qui concerne le règlement des crises par le dialogue et les moyens pacifiques. Animant une conférence de presse, mercredi au siège de l'ambassade de Chine à Alger, l'ambassadeur a indiqué que "nul n'ignore le dynamisme de la diplomatie algérienne et ses résultats fructueux", ajoutant que la Chine "salue le rôle majeur de l'Algérie dans le règlement des questions régionales et internationales". Le diplomate chinois a affirmé que son pays et l'Algérie "partagent les mêmes positions internationales", notamment en ce qui concerne "le respect de la souveraineté des États et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, le règlement des crises par le dialogue pacifique et la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent, la drogue et la criminalité organisée", soulignant que les relations sino-algériennes, "empreintes de maturité et de flexibilité, ont vocation à apporter davantage de stabilité, de paix et de développement dans le monde". Le responsable chinois a, par ailleurs, affirmé la "position claire de son pays" concernant la question du Sahara occidental, soulignant que la Chine "soutient les efforts visant à parvenir à une solution durable et juste à la question du Sahara occidental, dans le cadre de la légalité internationale, de même qu'elle soutient le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination", ajoutant que la Chine "coopère avec toutes les parties, notamment l'Algérie, pour soutenir le peuple palestinien et parvenir à une solution équitable à cette cause juste". De son côté, le président de l'Association d'amitié Algérie-Chine, Smaïl Debeche, a rappelé que les relations algéro-chinoises étaient "historiques et profondes", forgées dans "une lutte commune contre le colonialisme", soulignant "la convergence des positions des deux pays vis-à-vis de toutes les questions régionales et internationales, notamment la cause palestinienne, et le soutien à la légalité internationale pour le règlement de la question du Sahara occidental".

DROIT DU PEUPLE SAHRAOUI  
À L'AUTODÉTERMINATION

## L'Afrique du Sud réaffirme son soutien indéfectible

Le ministre des Relations internationales et de la Coopération de la République d'Afrique du Sud, Ronald Lamola, a réaffirmé jeudi, le soutien indéfectible de son pays au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Le chef de la diplomatie sud-africaine s'exprimait à l'occasion d'une rencontre d'adieu avec l'ambassadeur sortant de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Afrique du Sud, Yeslem Beissat. "Le ministre Ronald Lamola a rencontré l'ambassadeur sortant sahraoui, Yeslem Beissat, pour lui exprimer sa gratitude pour son engagement à renforcer les liens fraternels et diplomatiques pendant son mandat en Afrique du Sud", a indiqué un communiqué du ministère sud-africain des Relations internationales et de la Coopération. M. Lamola a notamment félicité l'ambassadeur Beissat pour sa nomination en tant que ministre des Affaires étrangères de la RASD, "réaffirmant le soutien indéfectible de l'Afrique du Sud au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination", ajoute la même source. "L'Afrique du Sud demeure inébranlable dans son appel à la fin de l'occupation illégale du Sahara occidental (par le Maroc) et exhorte l'Union africaine (UA) et la communauté internationale à agir en solidarité avec la cause sahraouie", conclut le communiqué.

APS

GAZA

# 80 martyrs entre jeudi et vendredi matin

**L'occupation israélienne poursuit son agression contre la bande de Gaza, perpétrant massacre sur massacre dans une indifférence criminelle de la part de la communauté internationale.**

La défense civile a annoncé ce vendredi avoir découvert 11 nouveaux corps dans une maison bombardée par l'armée d'occupation jeudi dans le quartier d'Ard Halawa à Jabaliya, dans le nord de la bande de Gaza. Le nombre de morts s'élève ainsi à 23 dans cette attaque. Des médias ont confirmé qu'au moins 80 personnes, dont la plupart sont des enfants, ont été tuées dans des frappes aériennes entre jeudi et les premières heures de ce vendredi. Ces victimes s'ajoutent à celles qui ont été tuées lors d'une frappe aérienne israélienne sur la rue Mansoura, dans le quartier de Shujaiya à l'est de la ville de Gaza. Il est également rapporté que des personnes ont été blessées par des tirs de drones dans le nouveau camp, au nord-ouest du camp de Nuseirat, ainsi que par des tirs d'artillerie sur le



camp d'al-Bureij, dans le centre de la bande de Gaza. Des véhicules israéliens ont tiré sur le quartier Al-Farahin, dans la ville d'Abasan Al-Kabira, à l'est de Khan Younès, dans le sud de la bande de Gaza, et un drone a tiré sur un groupe de personnes dans la rue Salah Eddine. Les médias confirment ainsi que

les incursions terrestres israéliennes se poursuivent, accompagnées parfois d'affrontements avec les forces de la résistance palestinienne. S'agissant de l'aggravation de la crise humanitaire, le bureau des médias du gouvernement à Gaza fait état de 52 décès dus à la faim et à la malnutrition, dont 50

enfants. Selon les derniers chiffres publiés par le ministère de la Santé à Gaza, le nombre de morts depuis le 18 mars 2023 s'élève à 1 978 martyrs et 5 207 blessés. Quant au bilan total du génocide depuis le 7 octobre 2023, il s'élève à 51 355 martyrs et 117 248 blessés.

B.B.

EN SOLIDARITÉ AVEC LA PALESTINE

## L'Espagne rompt un contrat d'armement avec une entreprise israélienne

Aïda Mouni

En solidarité avec la cause palestinienne, le gouvernement de Pedro Sánchez a annulé un contrat militaire conclu avec une entreprise israélienne. Une décision qui s'inscrit dans la ligne diplomatique affichée par Madrid depuis le début de l'offensive israélienne sur Ghaza en octobre 2023. C'est un geste à la fois symbolique et politique. Le gouvernement espagnol a confirmé jeudi l'annulation d'un contrat d'armement d'une valeur de 6,8 millions d'euros signé avec une entreprise israélienne. Une décision motivée par la volonté affirmée de soutenir le peuple palestinien, pris sous les bombes dans la bande de Ghaza depuis plus de six mois. Selon des sources gouvernementales, cette rupture contractuelle s'inscrit dans une politique de gel total des relations commerciales en matière de défense entre l'Espagne et les entreprises israéliennes depuis le 7 octobre 2023, date du déclenchement de l'opé-

ration militaire israélienne à Ghaza. «L'Espagne n'achète ni ne vend d'armement aux entreprises israéliennes, et ne le fera pas non plus à l'avenir», insistent les mêmes sources. L'existence de ce contrat avait provoqué une levée de boucliers du côté de Sumar, partenaire de coalition du Parti socialiste (PSOE). Le mouvement de la gauche radicale, emmené par Yolanda Díaz, avait exprimé sa «colère» face à ce qu'il considérait comme une entorse grave aux principes de la politique étrangère du gouvernement. Alerté, le ministère de l'Intérieur avait lancé une procédure d'annulation qui aboutit aujourd'hui. L'Espagne franchit ainsi un nouveau cap dans son engagement en faveur de la cause palestinienne. Déjà en mai dernier, Madrid avait officiellement reconnu l'État de Palestine, rejoignant un petit cercle de pays européens ayant osé défier l'orthodoxie diplomatique du Vieux Continent sur ce dossier explosif. Cette reconnaissance s'inscrit dans une volonté plus large de Pedro

Sánchez de défendre un «ordre international fondé sur le droit», selon ses propres mots. Sur le terrain, l'offensive israélienne a provoqué une catastrophe humanitaire d'ampleur. Selon les autorités sanitaires de Ghaza, plus de 33 000 personnes, majoritairement des civils, ont été tuées depuis le début du conflit. Plusieurs organisations non gouvernementales, ainsi que des experts de l'ONU, n'hésitent plus à qualifier les actes commis à Gaza de «crimes de guerre» ou de «tentative de génocide». Dans ce contexte, l'annulation de ce contrat d'armement résonne comme un acte de cohérence politique. Un signal envoyé à la communauté internationale, mais aussi à l'opinion publique espagnole, majoritairement favorable à une position critique vis-à-vis de Tel-Aviv. Reste à savoir si d'autres gouvernements européens emboîteront le pas de Madrid, à l'heure où les appels à un embargo militaire contre l'entité sioniste se multiplient.

A. M.

UN MESSAGE DE SOLIDARITÉ ET DE RECONNAISSANCE

## Le roi norvégien reçoit les lettres de créance de l'ambassadrice de Palestine

L'ambassadrice de l'État de Palestine en Norvège, Marie Antoinette Sedin, a présenté ses lettres de créance au roi Harald V de Norvège, devenant ainsi la première ambassadrice palestinienne dans le royaume. Le ministère palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés a annoncé vendredi que "Sedin est devenu le premier ambassadeur palestinien en Norvège, suite à la

reconnaissance historique par le Royaume de Norvège de la Palestine comme État le 28 mai". "Cette décision a pris effet ce mois-ci avec la présentation de ses lettres de créance au roi de Norvège", a souligné le ministère cité par l'agence de presse Wafa. Le ministère s'est félicité de cet événement, le qualifiant de "jour historique pour la cause palestinienne, dans le

contexte de la reconnaissance par la Norvège de la Palestine comme État", et y voyant "un message de solidarité et de reconnaissance claire des droits des Palestiniens à la lumière de la guerre d'extermination à laquelle le peuple palestinien est soumis par l'occupation" sioniste notamment dans la bande de Ghaza. Pour sa part, le ministère norvégien des Affaires

étrangères a écrit jeudi dans un message sur les réseaux sociaux : "Aujourd'hui, nous célébrons l'établissement des relations diplomatiques entre la Norvège et l'État de Palestine".

"Félicitations à la nouvelle ambassadrice de Palestine Marie Sedin pour la présentation de ses lettres de créance au roi Harald V", a poursuivi le ministère norvégien.

AÏD EL-ADHA

# La vente des moutons importés à partir du 1er mai

C'est à partir du 1er mai prochain que débiteront les opérations de vente des moutons importés pour l'Aïd el-Adha, et ce, à travers toutes les wilayas du pays. C'est ce qu'a indiqué jeudi dernier le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Youcef Cherfa, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales.



Meriem Kaci

Il a précisé que les opérations de vente auront lieu quotidiennement et seront organisées au niveau des marchés de proximité, sous la supervision des ministères de l'Agriculture et du Commerce intérieur, dans le cadre d'un plan local propre à chaque wilaya. M. Cherfa a expliqué que le quota de bétail destiné à chaque wilaya sera déterminé en fonction de la densité de la population. Le ministre a ajouté que le recours à l'importation des moutons ne signifie pas l'exclusion des troupeaux locaux,

mais qu'il s'agit plutôt de soutenir la production locale pour faire face à la grande demande enregistrée à l'occasion de l'Aïd el-Adha. Il a rappelé que le processus de réception des moutons importés se déroulait comme prévu au niveau de neuf (9) ports.

## UN CADRE JURIDIQUE SPÉCIFIQUE À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

En réponse à une question sur la régularisation du foncier agricole, M. Cherfa a indiqué que son département préparait un nouveau décret exécutif visant à faciliter la sortie de

l'indivision, à travers de nouveaux mécanismes à même de résoudre les conflits nés du partage des terres entre indivisaires. Ce nouveau texte s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à assainir le foncier agricole, a-t-il souligné, expliquant que les amendements proposés prévoient un nouveau mécanisme en faveur des exploitants leur permettant de sortir de l'indivision.

Concernant les efforts du secteur pour soutenir l'agriculture biologique, M. Cherfa a tenu

à mettre en avant l'importance de ce type d'agriculture dans la diversification de l'économie nationale et la promotion des exportations nationales. Le ministre a fait savoir que le secteur de l'agriculture s'emploie à mettre en place un cadre juridique spécifique à l'agriculture biologique et à trouver des mécanismes pour soutenir les agriculteurs financièrement et techniquement et les accompagner dans l'obtention des certifications, mais aussi à améliorer les circuits de commercialisation et d'exportation des produits bio.

M. KA

## PRISE EN CHARGE DES BRÛLÉS

### Les explications du ministre de la Santé

L'Algérie dispose de tous les moyens matériels et humains pour assurer une prise en charge optimale des brûlés conformément aux normes internationales. Lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales adressées à des membres du gouvernement, le ministre a précisé que l'Algérie dispose de tous les moyens matériels et humains pour assurer une prise en charge optimale conforme aux standards internationaux, lesquels exigent un lit pour chaque brûlé. L'Algérie dispose d'un hôpital des grands brûlés à Zéralda (Alger) doté de 160 lits, un hôpital à Oran (120 lits), un autre à Sétif (12 lits), un à Annaba (12 lits), un autre en cours de

réalisation à Ouargla (45 lits) et un autre à Tiaret (60 lits), ce qui reflète les efforts consentis dans ce domaine, a-t-il précisé. L'hôpital de Zéralda accueille des malades de plusieurs wilayas du pays, à l'instar des hôpitaux de l'Est et de l'Ouest du pays, qui disposent des mêmes spécialités, médicaments et soins, a-t-il fait observer. M. Saihi a mis en avant, la volonté de l'État, une fois les lits nécessaires assurés, de garantir les soins requis, y compris la chirurgie plastique post-hospitalisation, et d'assurer de nouveaux hôpitaux, à l'instar de ceux en cours de réalisation à Tiaret, Ouargla, Skikda, Ghardaïa, Adrar, et autres". Répondant aux questions des députés concernant la situation du sec-

teur de la santé dans plusieurs wilayas, M. Saihi a précisé que la stratégie adoptée par le ministère de la Santé depuis 2023 avait porté essentiellement sur la levée du gel des projets ayant atteint la phase de réalisation avant 2019 ainsi que sur les projets inscrits après 2023 qui ont été lancés sans faire l'objet d'une prise en charge effective. Ceci en plus de la formation de 350 médecins en gynécologie-obstétrique, 350 en radiologie et 350 autres en réanimation, en vue de renforcer annuellement les différentes structures sanitaires à travers le pays, à l'instar des wilayas du Sud où 146 spécialistes sont affectés chaque année.

M. KA.

## FORMATION PROFESSIONNELLE

### La première mouture du statut particulier est fin prête

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El Mahdi Oualid, a annoncé, jeudi à Alger, la finalisation de l'élaboration de la première mouture du projet de statut particulier des professionnels du secteur. S'exprimant lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales adressées à des

membres du gouvernement, M. Oualid a précisé que la première mouture du projet de statut particulier des fonctionnaires relevant du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels est fin prête. Il a expliqué que la révision de ce statut faisait partie des priorités du secteur, qui compte, a-t-il dit, opérer plusieurs réformes au profit des fonc-

tionnaires du secteur. Le ministre a, par ailleurs, rappelé les rencontres qu'il a eues avec les représentants des différents corps du secteur et du partenaire social, lors de ses visites à travers les wilayas, où il a écouté leurs préoccupations et propositions concernant ce projet de loi.

M.KA.

## EDUCATION Sadaoui annonce «une réforme globale»

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a déclaré, jeudi à Boumerdès, qu'un enseignement de qualité ne peut être obtenu qu'avec des établissements éducatifs et des programmes pédagogiques "haut de gamme" et une conjugaison des efforts de toutes les parties prenantes.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite d'inspection d'un certain nombre de projets relevant de son secteur dans la wilaya, le ministre a indiqué que "l'État progresse vers une réforme globale du secteur de l'éducation en vue d'atteindre un enseignement de qualité, en créant des établissements haut de gamme et aussi des programmes pédagogiques et éducatifs de haut niveau". Il a ajouté que son département continuera de "veiller à ce que son objectif soit réalisé, à savoir, un enseignement de qualité à courte échéance, et ce, en construisant de nouveaux établissements éducatifs qui répondent aux objectifs fixés, équipés de supports électroniques et numérisés pour permettre une scolarité dans des conditions confortables".

Quant à sa visite à Boumerdès, le ministre a indiqué qu'elle s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la prochaine rentrée scolaire (2025/2026) en inspectant différentes structures et établissements scolaires, en s'enquérant de la situation du secteur et du travail qui se fait pour résoudre les difficultés qui entravent la réalisation des objectifs fixés. Après avoir écouté un exposé sur le secteur, le ministre a souligné "l'importance d'un suivi continu" de la construction de nouveaux établissements d'enseignement, et la nécessité d'une coordination pour s'assurer que les travaux soient achevés conformément aux objectifs éducatifs stipulés par la loi. Le ministre a également exprimé sa conviction que "l'amélioration de la vie professionnelle et sociale de tous les acteurs du système éducatif nécessite plus d'efforts et de soutien", rassurant chacun, et en particulier les inspecteurs, de "la prise en compte de ses préoccupations afin d'assurer des conditions professionnelles confortables pour tous les acteurs du secteur".

Dans le sillage, M. Sadaoui a indiqué que son département organisera, samedi prochain, un séminaire national qui fait suite aux réunions et séminaires locaux et régionaux organisés à travers le pays pour évaluer la transformation numérique et tracer une stratégie nationale à cet effet avec la participation de tous les acteurs du domaine.

Il a également été annoncé l'organisation du 4 au 8 mai d'une semaine des médias destinée aux élèves et à leurs parents pour mettre en valeur les spécialités pédagogiques offertes par le secteur (tous paliers confondus). Par la même occasion, le ministre a annoncé le début des premières inscriptions pour la rentrée scolaire 2025/2026 pour les élèves de première année primaire, rappelant aux parents d'élèves que l'inscription de leurs enfants se fera exclusivement via la plateforme numérique mise à disposition par le ministère.

APS

## La NESDA au service des investisseurs

Noureddine Ouaddah a appelé, jeudi depuis El Oued, les responsables et cadres de la NESDA à vulgariser les avantages de ce dispositif auprès des porteurs de projets leur permettant d'en tirer avantage. « Il appartient aux cadres de la NESDA (Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat) de se rapprocher des porteurs de projets en les invitant à adhérer à ce dispositif en vue de leur permettre de bénéficier de ses avantages, dont le soutien financier et l'accompagnement technique, susceptibles de contribuer au développement de l'économie nationale », a affirmé Ouaddah, en visite de travail dans la wilaya, en compagnie du ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki.

## Conquérir les marchés nationaux et internationaux

Le ministre de l'Économie de la connaissance, des start-ups et des microentreprises a expliqué que ceci sera possible à travers des mécanismes, dont la conclusion de conventions avec des organisations et organismes professionnels, à l'instar des chambres de l'agriculture et du commerce et de l'industrie, ainsi que des instances à même de mettre des données à la disposition des promoteurs désirant étendre leurs activités et bénéficier des facilitations administratives et fiscales accordées par l'Agence. Évoquant le programme de création de centres des artisans, le ministre a fait savoir que ce mécanisme donnera lieu à des innovations en mesure de conquérir les marchés nationaux et internationaux. Il a appelé, dans ce même cadre, à coordonner avec les autorités administratives locales pour l'exploitation des biens immobiliers publics vacants.

## Incubateur d'affaires algéro-tunisien

Poursuivant sa tournée dans la wilaya, la délégation ministérielle a visité un incubateur d'affaires algéro-tunisien, constituant un espace d'appui aux entrepreneurs algériens, avant d'assister à une session de formation sur les modalités de gestion des projets d'investissement, initiée en direction des bénéficiaires de microcrédits. Mettant à profit cette visite, Ouaddah a procédé à l'inauguration, au chef-lieu de wilaya d'El-Oued, du nouveau siège de l'antenne locale de la NESDA, avant d'inspecter un laboratoire privé d'analyses de la qualité où d'amples explications lui ont été fournies sur les services offerts par cette structure, notamment en matière d'analyses hydroédaphiques et agro-alimentaires.

## DGI : des précisions sur l'obligation de souscription de l'État récapitulatif annuel

La direction générale des Impôts tient à donner plus de précisions aux contribuables sur l'obligation de souscription de l'État récapitulatif annuel (ERA), prévue aux articles 18 et 151 bis du Code des impôts directs et des Taxes assimilées (CIDTA). "La Direction générale des Impôts informe l'ensemble des contribuables que l'obligation de souscription de l'État récapitulatif annuel (ERA), prévue aux articles 18 et 151 bis du Code des Impôts directs et taxes assimilées (CIDTA), concerne exclusivement les personnes physiques et morales soumises au régime du réel, relevant de la Direction des grandes entreprises (DGE) et des Centres des impôts (CDI) dotés du système d'information « JIBAYA'TIC », indique un communiqué de la DGI. Dès lors, ajoute la DGI, les contribuables relevant du régime du réel, dont les dossiers fiscaux sont gérés par des centres des impôts non dotés de JIBAYA'TIC ou les inspections des impôts, ne sont pas concernés par cette obligation déclarative. Aussi, il est important de rappeler que l'ERA doit être souscrit par voie de télédéclaration avant le 30 septembre de chaque année.

I.B.

SOFIANE MAZARI, EXPERT EN FINANCE ISLAMIQUE :

# La croissance de la finance islamique varie entre «20 et 30 %»

La finance islamique est de plus en plus présente dans le paysage financier algérien. Depuis son avènement en 2020, ce mode de financement est en progression constante, grâce notamment à une dynamique instaurée par les banques, privées et publiques, et à la diversification des produits proposés à leurs clients, estime l'expert en finance islamique, Sofiane Mazari.



Inès B.

**D**ernier convive de la semaine de l'émission « L'invité du jour », de la chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Mazari révèle qu'aujourd'hui les banques sont devenues de plus en plus « agressives », commercialement parlant, notamment celles relevant du secteur public. Cette dynamique s'exerce sur un certain nombre de plans, à l'image de la communication, du rapprochement de la clientèle des réseaux de distribution, ainsi que de la mise en place des espaces digitaux, explique l'intervenant. « Durant ces dernières années, le taux de croissance

de la finance islamique est estimé entre 20 et 30 %. Elle constitue une part de marché évaluée à 6 % du marché bancaire global qui est appelée à doubler d'ici quatre à cinq années », indique l'expert. Selon l'invité de la Chaîne 3, cette évolution va permettre la mise en place d'un écosystème, avec les banques comme locomotive, qui seront accompagnées des compagnies d'assurances, des fonds d'investissement et des instruments financiers de marché. « Dans quelques années, on risque de voir une part et une dynamique beaucoup plus importante sur le marché, et pour quoi pas l'avènement de

nouveaux acteurs, bancaires ou non bancaires, sur ce marché-là », révèle M. Mazari. Notons que l'essor de la finance islamique en Algérie est remarquable. Les dépôts dans les banques islamiques atteignent près de 900 milliards de dinars, représentant environ 6 % du marché bancaire national. Ce développement s'est accompagné de réformes majeures, dont l'ouverture de fenêtres islamiques dans les banques, la création de banques spécialisées et le lancement des assurances takaful. Avec l'entrée en vigueur des sukuk, la souscription sera ouverte aussi bien aux institutions financières qu'au grand public, en cas d'émiss-

sion publique. Ce mode de financement offre transparence et gouvernance dans la réalisation des projets structurants, selon les spécialistes. Aussi, la loi de finances de 2025 encadre strictement ces instruments, leur accordant plusieurs avantages fiscaux. L'article 179 prévoit une exonération d'impôt sur le revenu global (IRG) et d'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) pour une durée de cinq ans, sous condition d'une échéance d'au moins cinq ans. Les droits d'enregistrement et la taxe de publicité foncière sont également suspendus pour les transactions portant sur ces titres.

I. B.

## Régulation boursière: la Cosob prend la présidence du Conseil des autorités arabes

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) a pris, jeudi, la présidence tournante du Conseil de l'Union des autorités arabes de valeurs mobilières pour la période 2025-2026, a indiqué l'autorité de régulation dans un communiqué.

Cette présidence a été confiée à la Cosob à l'issue des travaux de la 19<sup>e</sup> réunion annuelle du Conseil, tenue en visioconférence sous la présidence de Youcef Bouzenada, président de la Cosob, avec la participation des dirigeants des autorités de régulation des marchés financiers des 16 pays membres.

À cette occasion, M. Bouzenada a exprimé "sa volonté de mettre à profit cette responsabilité pour renforcer davantage la coopération et l'intégration entre les pays membres", selon la même source.

Les travaux de la réunion ont permis d'aborder plusieurs thématiques liées à la coopération régionale, à l'échange d'expertises, ainsi qu'aux défis communs tels que les risques cybernétiques, le développement de la fintech et la promotion des principes de durabilité.

Les participants ont également partagé leurs expériences dans plusieurs domaines, notamment l'émission de Sukuk islamiques, la promotion de l'inclusion financière, ainsi que les exigences de diligence raisonnable en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Le Conseil a adopté à l'unanimité le rapport annuel 2024 et procédé à une évaluation approfondie de la mise en œuvre du plan stratégique 2021-2025, mettant en évidence les réalisations accomplies durant cette période.

Les membres ont par ailleurs discuté du plan d'action pour les années 2024-2025 et des mécanismes d'élaboration du prochain plan stratégique 2026-2030, en définissant ses axes prioritaires.

La réunion s'est clôturée par l'approbation des états financiers audités de l'exercice 2024, du budget prévisionnel, ainsi que du plan de formation 2025 visant à renforcer les compétences des ressources humaines opérant dans les marchés financiers arabes.

Créée en 2007, l'Union des autorités arabes de valeurs mobilières est une organisation régionale à but non lucratif regroupant 16 pays arabes, représentés par leurs autorités de régulation financière. Elle œuvre à la coordination des efforts de ses membres en vue de renforcer l'efficacité des marchés financiers de la région.

OBTENTION DE L'AGRÉMENT DE LA BANQUE D'ALGÉRIE

# Les nouvelles conditions publiées au Journal officiel

Les conditions d'agrément des dirigeants des banques, des établissements financiers, des succursales de banques et des établissements financiers étrangers, des prestataires de services de paiement, des intermédiaires indépendants en courtage et des bureaux de change viennent d'être fixées par la loi. La Banque d'Algérie a publié, dans le dernier numéro du Journal officiel, un règlement dans ce sens.

Inès B.

Les établissements assujettis (banques ou établissements financiers, succursales de banques et d'établissements financiers étrangers, prestataires de services de paiement, intermédiaires indépendants en courtage et bureaux de change) doivent, au préalable, s'assurer que la personne devant être désignée pour occuper la fonction de dirigeant, remplit les conditions d'aptitude nécessaires à l'exercice de cette fonction. Pour pouvoir exercer sa fonction de manière légale, la personne désignée en qualité de dirigeant par l'organe habilité de l'établissement assujetti, doit obtenir l'agrément du Gouverneur de la Banque d'Algérie. Le responsable habilité de l'établissement assujetti concerné, doit adresser au Gouverneur de la Banque d'Algérie une demande d'agrément de la personne désignée en qualité de dirigeant, au plus tard dans les quinze (15) jours suivant cette désignation, appuyée d'un dossier dont les éléments constitutifs sont précisés par instruction de la Banque d'Algérie. L'introduction de la demande d'agrément aux fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général, doit se faire dans le respect du principe de dissociation entre lesdites fonctions. Les services habilités de la Banque d'Algérie chargés de l'examen du dossier peuvent demander toute information supplémentaire, jugée nécessaire à leur évaluation. Le Gouverneur de la Banque



d'Algérie accorde, selon le règlement, l'agrément à un dirigeant désigné au sein d'un établissement assujetti, lorsque l'intéressé remplit les conditions prévues par la législation et la réglementation en vigueur encadrant la fonction devant être occupée. La décision d'agrément du dirigeant est notifiée par le secrétaire général du Conseil monétaire et bancaire. Les établissements assujettis doivent s'assurer que les dirigeants satisfont, à tout moment, aux exigences d'apti-

tude énoncées dans le présent règlement, aussi bien lors de leur désignation que durant la période d'exercice de leur fonction ou mandat. Les établissements assujettis doivent, après approbation de l'assemblée générale des actionnaires et sous la supervision de l'organe délibérant, se doter d'un dispositif efficace d'évaluation et de surveillance de l'aptitude de leurs dirigeants. Ils sont tenus de produire une synthèse de l'évaluation d'aptitude, dont le modèle est précisé par instruc-

tion de la Banque d'Algérie. Les établissements assujettis doivent apporter, en vertu du principe de proportionnalité, en fonction de leur profil et de leur appétence aux risques, les adaptations nécessaires à ce dispositif, en fonction de leur taille, de leur forme juridique et de leurs domaines d'activité respectifs. Le dispositif cité doit également permettre aux établissements assujettis de s'assurer en permanence du respect des exigences d'honorabilité par les dirigeants, et ce, par

tous les moyens légaux disponibles, en s'appuyant sur des sources d'informations fiables. Lorsque les résultats des évaluations ou de surveillance font apparaître des faits ou informations significatifs portant atteinte à l'honorabilité d'un dirigeant, les établissements assujettis doivent les communiquer, sans délai, à la commission bancaire. Tout changement qui affecterait la composante ou les éléments d'information transmis dans le cadre de la demande d'agrément d'un dirigeant, doit être porté, sans délai, à la connaissance du Gouverneur de la Banque d'Algérie, par le responsable habilité de l'établissement assujetti, selon le règlement de la Banque d'Algérie. Les établissements assujettis doivent mettre en place un programme de formation continue permettant de mettre à niveau et de perfectionner l'aptitude des dirigeants et notamment d'appréhender les risques susceptibles d'affecter leur honorabilité. Par ailleurs, un dirigeant ne peut être représenté ou remplacé par une personne ne disposant pas de l'agrément du Gouverneur de la Banque d'Algérie. La durée de validité de l'agrément d'un dirigeant correspond à celle prévue par le mandat donné par l'organe social habilité. Le renouvellement de l'agrément d'un dirigeant ayant bénéficié d'une reconduction de son mandat par l'organe social habilité obéit aux mêmes conditions d'aptitude de fixées par le présent règlement.

I. B.

## FINANCES

## La numérisation des services fiscaux achevée dans deux ans

Le ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, a révélé, jeudi à Alger, que la numérisation du secteur des impôts sera achevée d'ici deux ans, ce qui permettra aux citoyens de s'acquitter de leurs obligations fiscales à distance.

Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par le vice-président de l'Assemblée, M. Zouhaier Nasri, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou, et de nombre de membres du gouvernement, le ministre a affirmé que "la vision prospective du secteur des Finances vise à permettre au citoyen de s'acquitter de ses obligations fiscales à distance", ajoutant que "la numérisation des services fiscaux sera achevée d'ici un an et demi ou deux ans", selon l'APS.

Répondant à une question sur l'inscription de projets de réalisation de centres fiscaux de proximité dans la wilaya de Jijel, M. Bouzred a précisé que le manque de ces structures "est un problème conjoncturel", assurant que son secteur est prêt à examiner la possibilité de créer de nouveaux centres afin d'alléger la pression sur les citoyens. Le secteur

examine aussi la possibilité de regrouper les centres de proximité et les centres de wilaya pour accélérer le traitement des dossiers, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le ministre a souligné que l'État accorde une importance particulière aux retraités, en réduisant l'impôt sur le revenu global (IRG) à un taux très bas pour ceux percevant une pension ne dépassant pas 42 000 DA, tandis que les retraités touchant moins de 30 000 DA sont totalement exemptés de cet impôt, à l'instar de toutes les catégories dont le salaire est inférieur à ce montant.

Il a néanmoins exclu toute intention d'exempter totalement l'ensemble des retraités de l'IRG, expliquant qu'une telle mesure serait "insensée" et "préjudiciable au principe d'égalité entre les citoyens", en sus de ses impacts sur le budget de l'État.

Le ministre a rappelé, dans ce cadre, que l'État œuvre à s'adapter aux évolutions socio-économiques et consent des efforts pour soutenir le pouvoir d'achat et la stabilité des prix, ce qui a un effet positif sur la situation financière des retraités.

À une question sur les projets de dédoublement de routes dans la wilaya de



Naâma, M. Bouzred a affiché la disposition de ses services à prendre en charge les travaux à même de résoudre les problèmes des "points noirs", qui enregistrent un grand nombre d'accidents de la circulation, notamment ceux ne nécessi-

tant pas de budgets importants, ajoutant que le ministère des Finances a créé, il y a deux jours, avec le ministère des Travaux publics, un groupe de travail conjoint chargé de ce type de préoccupations.

ALGER

# L'achèvement des travaux de déviation du pipeline GPL en juin prochain

Les travaux de déviation du pipeline de gaz de pétrole liquéfié (GPL) à Alger devraient être achevés et mis en service en juin prochain, a indiqué jeudi un communiqué de la société "Naftal". Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation de la façade maritime de la capitale dans le cadre du "Plan blanc", vise à éliminer les obstacles induits par l'ancien tracé du pipeline, qui traversait l'espace de loisirs des Sablettes, empêchant ainsi son exploitation optimale dans le développement urbain, précise la société. Pris en charge par l'entreprise "Cosider Canaux", les travaux qui ont débuté en mars 2024, devraient être achevés dans les délais fixés, conformément à un cahier des charges strict reflétant l'importance de cette opération délicate. La société Naftal a précisé que l'ancien pipeline avait un diamètre de huit (8) pouces et une longueur de plus de cinq (5) kilomètres, impliquant des défis tech-



niques en raison de la nature du site et de la complexité des réseaux souterrains, avec la nécessité d'assurer la continuité de l'approvisionnement en GPL de sept (7) wilayas, exigeant ainsi une planification technique rigoureuse et une exécution hautement professionnelle. Un nouveau pipeline de 10 pouces de diamètre a été réalisé pour relier le port

pétrolier d'Alger au dépôt de Caroubier, selon un tracé approuvé par les services de la wilaya d'Alger. Une opération de forage horizontal dirigé a également été effectuée sous la route nationale RN 11, permettant le raccordement du nouveau pipeline sans affecter le trafic routier, ni l'infrastructure de la voie. Le projet reflète une approche globale dans

la gestion des infrastructures énergétiques en milieu urbain, en conciliant exigences de sécurité énergétique, sécurité publique, aménagement urbain moderne et respect des normes environnementales. Ce projet est soumis à l'examen et à l'approbation du ministère de l'Environnement et de l'Autorité de régulation des hydrocarbures

MOSTAGANEM

## 7 nouvelles infrastructures éducatives à Achâacha et Nekmaria

Les communes d'Achâacha et de Nekmaria, à l'est de la wilaya de Mostaganem, ont bénéficié de projets de réalisation de sept nouvelles structures éducatives en prévision de la prochaine rentrée scolaire, selon les services de la wilaya. La même source a indiqué que le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a inspecté, jeudi, les travaux de réalisation de deux écoles primaires, de cinq cantines scolaires et de douze salles d'extension qui devraient être livrées avant la prochaine rentrée scolaire. A ce propos, le premier responsable de la wilaya s'est dit satisfait de l'avancement des travaux d'aménagement de l'école "Chahid Belfodil Mohamed" au village El-Ababsa, dans la commune de Nekmaria, laquelle a également bénéficié d'un projet de six salles d'extension et d'une cantine

scolaire construite en préfabriqué. Il a également ordonné le raccordement de cette école à l'énergie solaire, ainsi que l'installation d'un système de chauffage scolaire. Dans la commune voisine d'Achâacha, le wali a inspecté le projet de construction d'une annexe de l'école primaire Ibn Khaldoun, pour lequel une enveloppe de 102 millions DA a été allouée. Ce projet, dont les travaux doivent s'achever dans un délai de sept mois, comprend 12 salles de classe, une salle de lecture, une salle d'informatique et de technologie, une cantine, un terrain de sport, un logement de fonction, ainsi qu'un pavillon administratif, selon la même source. A cette occasion, le wali a donné des instructions à l'entreprise chargée des travaux quant à la qualité de l'exécution et au choix de matériaux de

construction de haute qualité, tout en veillant à équiper l'école avec du matériel moderne en vue de sa transformation en école modèle. En écoutant les préoccupations des citoyens dans les deux communes, il a donné des instructions pour engager les procédures de lancement d'un projet de route dans la commune de Nekmaria, ainsi que l'installation d'un chantier de construction d'une route reliant le chemin de wilaya CW52 à la grotte de El-Fraçih, en plus d'une école coranique dans cette même région marquée par les enfumades historiques de la Dahra. Le wali a également souligné que la commune d'Achâacha bénéficiera d'un projet de centre psychopédagogique destiné à la prise en charge des enfants atteints de déficience mentale, a-t-on indiqué.

EL BAYADH

## Plusieurs projets pour le chef-lieu de wilaya

La commune d'El Bayadh a bénéficié de plusieurs projets de développement dans divers secteurs, ayant fait l'objet d'une visite d'inspection, jeudi par le wali, Noureddine Belaribi. Parmi ces projets figure la réalisation et l'équipement d'une polyclinique dans le quartier des 440 logements, dont les travaux sont en cours d'achèvement. Elle sera prochainement équipée en vue de sa mise en service le 5 juillet prochain, à l'occasion de la double

Fête de l'Indépendance et de la jeunesse. A cette occasion, le coup d'envoi du projet de réalisation d'un laboratoire vétérinaire de wilaya, relevant du secteur de l'agriculture, a également été donné. Ce projet bénéficie d'une enveloppe de plus de 103 millions de dinars et devra être achevé dans un délai de huit mois. Les travaux d'aménagement urbain du quartier des 150 logements sur la route de Rogassa ont aussi été lancés, dans le

cadre des programmes d'amélioration urbaine dont bénéficie le chef-lieu de la wilaya. Une opération similaire concernant la deuxième tranche des travaux d'aménagement des quartiers Ouled Yahia 2 et Abdelhak Benhammouda démarrera dans les prochains jours. Le wali a également donné le coup d'envoi des travaux de raccordement des cinq nouveaux ponts de la ville d'El Bayadh au réseau routier avoisinant, et a procédé à

COMMUNES D'EL BORDJ ET EL MENAOUAR (MASCARA)

## Plus de 80 logements raccordés au réseau de gaz naturel

Quatre-vingt-quatre (84) logements situés dans les communes d'El Bordj et El Menaour (wilaya de Mascara) ont été raccordés, jeudi, au réseau de distribution de gaz naturel, dans le cadre d'une visite d'inspection du wali Fouad Aïssi aux communes de la daïra d'El Bordj. Cette opération a concerné les quartiers "Hilal Benomar", "Reffas Mohamed", "Gouair Goudjil et "Les Martyrs" à El Bordj (56 logements), ainsi que 28 logements dans le hameau rural d'El Hattatba, à El Menaour. Les travaux ont permis la réalisation de 3,5 km de réseau de distribution de gaz, pour un montant de 13,4 millions de dinars, financé dans le cadre du budget communal, selon les explications fournies par les responsables de la direction régionale de distribution de l'électricité et du gaz de l'Ouest. Grâce à cette opération, le taux de raccordement au gaz naturel dans les zones urbaines et rurales des deux communes dépasse désormais les 65 %, selon la même source. Par ailleurs, plus de 3.500 logements situés dans différents villages et zones rurales de la wilaya font actuellement l'objet de projets de raccordement au réseau de gaz naturel, dont les travaux avancent à un bon rythme, selon la direction de Sonelgaz. Le wali a indiqué, en marge de la cérémonie, que le taux de raccordement global au gaz naturel dans la wilaya dépasse actuellement les 70 %, grâce aux projets déjà réalisés, et que ce taux devra atteindre environ 90 % d'ici la fin de l'année prochaine, une fois tous les projets de raccordement des zones secondaires et rurales achevés, dans le cadre des budgets communaux. Lors de cette visite, le wali a également donné le coup d'envoi de 13 projets de développement dans les communes d'El Bordj, El Manaouar et Khelouia, dans le cadre du programme communal de développement socio-économique pour l'année en cours. Ces projets comprennent, entre autres, la réalisation de deux cantines scolaires aux écoles "Fares Boualem" et "El Bachir El Ibrahim" à El Bordj, des travaux d'aménagement urbain au village Ouled Bousseta (El Manaouar), ainsi que la réalisation d'un chemin rural menant à la zone reculée de Khelouia, dans la commune éponyme.

DJELFA

## Lancement des travaux de réalisation de 320 logements LPL à Ain Oussara

Les travaux de réalisation d'un projet de 320 logements publics locatifs (LPL) ont été lancés jeudi à Ain Oussara, dans la wilaya de Djelfa. Selon la fiche technique de ce projet d'habitat, qui sera réalisé à l'ouest de la ville d'Ain Oussara, les travaux ont été

confiés à quatre entreprises de réalisation et seront livrés dans un délai de 12 mois, au plus tard. Après avoir écouté des explications détaillées sur ce projet, le wali délégué d'Ain Oussara, Boualem Allouache, a insisté sur l'impératif de parachever les procé-

dures de raccordement du site du chantier aux divers réseaux (électricité, eau et gaz), de respecter les plans de construction, et d'accélérer la cadence des travaux afin de les achever dans les délais fixés. Le responsable a souligné que ce quota de loge-

ments fait partie d'un programme global dont a bénéficié la wilaya déléguée, et qui comprend un total de 870 unités. Le lancement du reste du programme dépend du parachèvement des procédures administratives, attendu dans les prochains jours.

SELON UNE ÉTUDE

# Les implants dentaires libèrent des microparticules de titane

Les implants dentaires séduisent de plus en plus de patients par leur efficacité et leur aspect naturel. Mais derrière cette solution moderne, des scientifiques ont identifié la présence de microparticules de titane dans la bouche libérées par les implants. Une découverte qui relance le débat sur leur innocuité à long terme.

Le recours aux implants dentaires ne cesse de gagner du terrain. Plébiscitée pour son efficacité et son aspect naturel, cette technique s'impose aujourd'hui comme une solution moderne et efficace pour remplacer les dents manquantes, offrant une stabilité et une esthétique proches d'une dent naturelle. De quoi permettre de retrouver un sourire harmonieux et une fonction masticatoire optimale, améliorant ainsi la qualité de vie. Mais derrière cette solution moderne, des scientifiques ont identifié la présence de microparticules de titane dans la bouche libérées par les implants. Une découverte qui relance le débat sur leur innocuité à long terme. Selon des chercheurs des universités de Göteborg et d'Uppsala, en Suède ont identifié la présence fréquente de microparticules de titane dans la muqueuse buccale autour des implants. De plus, les scienti-

fiques ont identifié 14 gènes potentiellement affectés par ces particules. Si, pour le moment, les chercheurs ne s'alarment pas de cette découverte, ils plaident pour la réalisation d'autres études.

Selon cette même source, « le titane est un matériau bien étudié, utilisé depuis des décennies. Il est biocompatible et sûr, mais nos résultats montrent que nous devons mieux comprendre le devenir des microparticules au fil du temps. Restent-elles dans les tissus ou se propagent-elles ailleurs dans l'organisme ? », s'interroge Tord Berglundh, professeur principal de parodontologie à l'Académie Sahlgrenska de l'Université de Göteborg. Dans le cadre de cette étude, 21 échantillons de tissus de patients porteurs de multiples implants adjacents ont été analysés. Les échantillons ont été prélevés sur des implants sains et sur des implants atteints de péri-



implantite, une maladie inflammatoire des tissus environnants.

Pour rendre cette analyse possible, l'équipe a utilisé le système  $\mu$ -PIXE. « La  $\mu$ -PIXE est une méthode de microscopie non destructive extrêmement sensible qui fournit des informa-

tions sur la composition élémentaire des échantillons. Elle nécessite toutefois un accélérateur de particules. En Suède, le laboratoire Tandem est le seul à proposer des mesures  $\mu$ -PIXE », explique Daniel Primetzhofer, directeur du laboratoire Tandem et professeur au départe-

ment de physique et d'astronomie de l'université d'Uppsala.

« Nous avons observé que les échantillons de tissus contenant des concentrations plus élevées de particules de titane présentaient une expression génétique altérée, en particulier les gènes liés à l'inflammation et à la cicatrisation des plaies. Nous avons identifié 14 de ces gènes, mais il n'est pas clair si les particules influencent la réponse immunitaire locale ou si la différence d'expression génétique reflète la variabilité interindividuelle des affections inflammatoires », détaille Carlotta Dionigi, spécialiste en parodontologie et chercheuse au département de parodontologie de l'Académie Sahlgrenska de l'Université de Göteborg. Pour les chercheurs, les particules de titane pourraient être libérées lors de la procédure chirurgicale d'installation.

A.B.

## ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

### Semaine nationale d'information du 4 au 8 mai prochain

Le ministère de l'Éducation nationale organise, du 4 au 8 mai prochain, la Semaine nationale d'information et des portes ouvertes sur l'orientation scolaire et professionnelle au titre de l'année scolaire 2024/2025, indique un communiqué du ministère. Le ministère a précisé que cet événement, qui se tiendra au niveau des CEM, des lycées, des centres d'orientation

scolaire et professionnelle et d'autres espaces, tend à "permettre aux élèves et à leurs parents de mieux connaître les différentes procédures liées à l'admission et à l'orientation", ainsi qu'à "découvrir les différentes offres d'études et de formation". Cette Semaine permettra également aux élèves d'"acquérir les mécanismes favorisant leur réussite scolaire et l'amélioration

de leurs résultats". Cette manifestation verra la réalisation de supports informatifs (brochures, dépliants, affiches...) et la distribution de documents relatifs aux spécialités proposées par les centres de formation et d'enseignement professionnels et les instituts spécialisés, outre l'organisation de visites sur le terrain dans différentes entreprises économiques. Plus

ieurs secteurs et organismes nationaux prendront part à cet événement, notamment les secteurs de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, de la Formation et l'enseignement professionnels, ainsi que la Gendarmerie nationale, la Sûreté nationale, la Protection civile, les partenaires socioéconomiques et les médias, conclut le communiqué.

#### CAMPS D'ÉTÉ

### Les inscriptions électroniques se poursuivront jusqu'au 3 mai

Le ministère de la Jeunesse a annoncé jeudi dans un communiqué, que les inscriptions électroniques aux camps d'été pour la saison 2025, destinées aux enfants et aux jeunes à travers le territoire national ainsi qu'aux membres de la Communauté nationale à l'étranger, se poursuivront jusqu'au 3 mai prochain. "Destinées aux enfants et aux jeunes à travers toutes les wilayas concernées ainsi qu'aux membres de la Communauté nationale à l'étranger en coordination avec la Grande mosquée de Paris, les inscriptions électroniques aux camps d'été pour la saison 2025 se poursuivront jusqu'au 3 mai", précise la même source.

#### LES INSCRIPTIONS SE FONT VIA LE LIEN SUIVANT:

<https://moukhayem.mjeunesse.gov.dz/app/child/register>, tandis que le téléchargement du reçu d'inscription se fait via le lien suivant: <https://moukhayem.mjeunesse.gov.dz/app/child/receipt>, conclut la même source.

#### 25E CONGRÈS PANARABE DE RHUMATOLOGIE

### Des spécialistes échangent leurs connaissances à Alger

Les travaux du 25e Congrès de la Ligue arabe des associations de rhumatologie (ArLar) ont débuté, mercredi à Alger, avec la participation de spécialistes algériens et étrangers. Cette rencontre qui s'étale sur quatre jours, a pour but de mettre l'accent sur les nouveautés liées à la rhumatologie, à travers des communications abordant les syndromes rhumatismaux les plus fréquents, à leur tête la polyarthrite rhumatoïde, ainsi que les pathologies dégénératives et les affections micro-cristallines, a indiqué la présidente de l'ArLar, Pr Manal

El Rakaawi. La première journée de ce Congrès est dédiée aux ateliers durant lesquels des formations théoriques et pratiques sont programmées autour de thématiques ciblées, dont l'éducation thérapeutique au profit des infirmiers exerçant dans divers établissements de santé afin de renforcer leurs compétences, a-t-elle expliqué. Par ailleurs, une formation inhérente à l'interprétation des tests immunologiques est prévue lors de ce rendez-vous scientifique, a encore fait savoir Pr El Rakaawi, soulignant l'impact de cette acti-

tivité pour faciliter le diagnostic des pathologies rhumatismales. Créée en 1995 sous l'initiale appellation de "Société panarabe des maladies rhumatismales", l'ArLar englobe 16 pays arabes et sa présidence est assurée depuis 2023 par l'Algérie pour un mandat de deux ans. Sa principale mission consiste à promouvoir les échanges de connaissances et la coopération entre ses membres dans l'optique d'améliorer la prise en charge thérapeutique des patients.

## DANS UN CONTEXTE DE DÉSINFORMATION SUR LES VACCINS L'ONU met en garde contre la réapparition de certaines maladies

Des maladies, y compris certaines qui ont pratiquement disparu dans de nombreux pays, risquent de réapparaître, dans un contexte de désinformation sur les vaccins, de multiplication des crises humanitaires, et de coupes budgétaires, a alerté jeudi l'ONU. Ces nouvelles tendances à la hausse interviennent dans un contexte de désinformation sur les vaccins, de multiplication des crises humanitaires, et de coupes budgétaires, ont indiqué dans un communiqué, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds de l'ONU pour l'enfance (UNICEF) et l'Alliance pour les vaccins (Gavi). Il s'agit de maladies

comme la rougeole, la méningite, ou encore la fièvre jaune, et des maladies comme la diphtérie qui ont pratiquement disparu dans de nombreux pays. "Les vaccins ont sauvé plus de 150 millions de vies ces cinq dernières décennies", a déclaré le Directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, à l'occasion de la semaine mondiale de la vaccination, qui se déroule du 24 au 30 avril, avertissant que les coupes financières touchant la santé mondiale "mettent ces avancées durement gagnées en danger". D'après le Directeur de général de l'OMS, les épidémies de maladies évitables grâce aux vaccins aug-

mentent à travers le monde, "mettant des vies en danger, et exposent les pays à des coûts de plus en plus grands pour traiter ces maladies et répondre aux épidémies". Ces épidémies surviennent dans un contexte de réduction des financements au niveau mondial. Une récente enquête de l'OMS menée principalement dans les pays en développement a montré que près de la moitié des pays touchés, sont confrontés à des perturbations modérées ou graves des campagnes de vaccination et de l'accès aux fournitures en raison de la baisse du financement par les donateurs.

EN DEUX ANS DE CONFLIT

# Plus de 773.000 Soudanais se sont réfugiés au Tchad

Plus de 770.000 réfugiés soudanais et plus de 210.000 rapatriés tchadiens sont arrivés au Tchad depuis le début du conflit au Soudan en avril 2023, a indiqué le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (BCAH).

**D**urant le conflit qui ravage le Soudan, «presque un million de personnes sont arrivées au Tchad, ce qui a doublé les besoins humanitaires», a souligné le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (BCAH), précisant que cette liste compte «plus de 773.000 réfugiés soudanais et 216.000 rapatriés tchadiens».

Depuis avril 2023, le nombre de personnes ayant besoin d'aide humanitaire dans les régions orientales du Tchad (Ouaddaï, Wadi Fira, Sila) «est passé de 1,1 million à 2,4 millions», a-t-il relevé.

Il a noté en outre que «l'accès à la terre, à l'eau et aux services de base est extrêmement difficile. Les communautés hôtes perdent des terres agricoles à cause des sites de réfugiés, ce qui met en péril la cohésion sociale».

Des affrontements ont éclaté le 15 avril 2023 entre l'armée et les forces de soutien rapide (FSR) qui se sont rapidement étendus à d'autres régions du Soudan. Le conflit a fait plusieurs milliers de morts et des dizaines de milliers de blessés.

Ce conflit a provoqué l'effondrement des services de base, la paralysie des circuits d'approvisionnement humanitaire et une hausse exponentielle des besoins. Plus de 30 millions de personnes — soit près des deux tiers de la population soudanaise — dépendent aujourd'hui d'une



aide extérieure. La moitié des civils du pays sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë, quand ils ne sont pas confrontés à la famine, qui s'étend à plusieurs régions du pays depuis l'été 2024.

La communauté humanitaire, confrontée à des obstacles logistiques et sécuritaires majeurs, peine à en effet acheminer l'aide. Suite à des réductions drastiques d'allocation de fonds à l'aide étrangère, principalement de la part des États-Unis, mais également d'autres pays, le bureau onusien des affaires humanitaires (OCHA) estime

que moins de 5 % des besoins financiers du Soudan pour 2025 ont été couverts à ce jour.

La crise touche de manière disproportionnée les enfants et les femmes. Selon l'Unicef, plus de 15 millions d'enfants ont désormais besoin d'une aide humanitaire, soit le double par rapport à début de l'année 2023.

L'immense majorité d'entre eux sont déscolarisés, et plus de 460.000 risquent de souffrir de malnutrition aiguë sévère dans les mois à venir, une situation exacerbée par la saison des pluies et les

inondations. «Deux années de violence et de déplacements ont brisé la vie de millions d'enfants à travers le Soudan. Les besoins dépassent constamment le financement humanitaire. Le Soudan est aujourd'hui la plus grande crise humanitaire au monde, mais elle ne retient pas l'attention du monde», selon l'UNICEF.

L'agence des Nations Unies pour la santé reproductive et sexuelle (UNFPA) dénonce également une explosion des violences sexuelles, souvent utilisées comme arme de guerre.

ESCALADE DES TENSIONS ENTRE L'INDE ET LE PAKISTAN

## L'ONU appelle à «la retenue maximale»

L'ONU appelle l'Inde et le Pakistan à «la retenue maximale» après deux jours d'escalade à coups de suspension des visas, d'expulsion de diplomates et de fermeture de frontières. «Nous exhortons les deux gouvernements (...) à la retenue maximale et à s'assurer que la situation ne se détériore pas», a affirmé jeudi soir à la presse à New York le porte-parole des Nations-Unies Stéphane

Dujarric. Depuis l'attentat ayant tué 26 civils au Cachemire indien mardi, le gouvernement hindou pointe du doigt Islamabad qui, en retour, réclame des preuves et dénonce des accusations «irrationnelles et illogiques». Les voisins, qui possèdent tous les deux l'arme nucléaire et se sont déjà menés trois fois la guerre depuis leur partition dans la douleur en 1947, se sont lancés dans une

spirale de mesures punitives et de rétorsion censées rendre coup pour coup. Dans ce contexte, l'ONU plaide pour «une résolution pacifique». Mais New Delhi comme Islamabad tentent de contenter des opinions publiques chauffées à blanc par des médias prompts à accuser le voisin de tous les maux —tout en rejetant la responsabilité de l'escalade de l'autre côté de la frontière.

SOMMET SUR L'ÉNERGIE

## Washington fustige les politiques anti-fossiles

Les États-Unis ont fustigé jeudi les politiques hostiles aux énergies fossiles, les qualifiant de «néfastes et dangereuses», au premier jour du sommet de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) sur la sécurité énergétique, à Londres, s'opposant fermement aux pays qui veulent tourner la page. «Certains veulent réglementer toutes les formes d'énergie, sauf les soi-disant renouvelables, jusqu'à leur disparition complète, au nom de la neutralité carbone. Nous nous opposons à ces politiques néfastes et dangereuses», a déclaré Tommy Joyce, secrétaire adjoint par intérim à l'Énergie pour les affaires internationales. Une critique à peine voilée de l'administration Trump sur l'AIE, devenue boussole de la transition énergétique:

en 2021, cette agence née en 1974 après le premier choc pétrolier avait ulcéré les pétroliers en affirmant qu'il fallait renoncer immédiatement à tout nouveau projet hydrocarbure face au réchauffement climatique. Les représentants d'une soixantaine de pays et d'une cinquantaine d'entreprises ont planché jeudi sur l'avenir de la sécurité énergétique, au moment où la planète est secouée par les conflits en Ukraine et au Proche-Orient, les droits de douane américains, ainsi que le climato-scepticisme du président Donald Trump. La Chine, ou la Russie ne sont pas représentées, tandis que les États-Unis n'ont envoyé que des secrétaires d'État adjoints par intérim à ce sommet de deux jours co-présidé par le Royaume-Uni.

KENYA

## Au moins 6 morts dans des inondations à Nairobi

Au moins six personnes sont mortes à Nairobi, à la suite des inondations provoquées par de fortes précipitations au cours des deux derniers jours, ont rapporté mercredi les médias locaux citant les autorités. Ce bilan pourrait encore s'alourdir, a averti le commandant de police de Nairobi, George Sedag, car des victimes pourraient avoir été emportées par la crue qui a laissé derrière un sillage de destructions et de dégradations. Parmi les victimes figurent une mère et ses deux enfants, décédés dans les quartiers pauvres de Mathare lorsqu'un rocher s'est effondré sur leur maison, selon la même source.

SÉISME EN TURQUIE

## Le nombre de blessés s'élève à 236

Le nombre de blessés lors du tremblement de terre de magnitude 6,2 survenu mercredi à Istanbul s'élève à 236, selon le ministre de la Santé, Kemal Memisoglu. Les blessures ont été principalement causées par la panique et des personnes ont sauté de plusieurs étages pendant le tremblement de terre. Tous les blessés sont soignés dans les hôpitaux et aucun décès n'a été signalé, selon le ministre. Le tremblement de terre, dont l'épicentre se situait dans la mer de Marmara, au large de la côte d'Istanbul, a donné lieu à des mesures de sécurité généralisées dans toute la ville. Aucun immeuble résidentiel de la ville ne s'est effondré, à l'exception d'un bâtiment abandonné dans le quartier de Fatih, a indiqué le bureau du gouverneur.

THAÏLANDE

## Cinq policiers morts dans un accident d'avion

Cinq policiers thaïlandais sont morts dans un accident d'avion en pleine mer, lors d'un exercice de saut en parachute, a annoncé la police vendredi. L'accident a eu lieu vendredi matin près de la station balnéaire de Hua Hin, au sud-ouest de la capitale Bangkok.

Les autorités ont récupéré la boîte noire afin de déterminer la cause de la chute du petit aéronef. Un sixième policier qui se trouvait à bord a survécu, et est hospitalisé avec des graves blessures, a indiqué le porte-parole de la police, Archayon Kraithong. Des images partagées sur les réseaux sociaux montrent l'avion tomber en spirale avant de plonger dans la mer.

NIGERIA

## Une grève de météorologues cloue au sol des dizaines d'avions

Une grève lancée cette semaine au Nigeria par le personnel de l'agence de prévisions météorologiques, qui réclame de meilleures conditions de travail, a cloué jeudi au sol des dizaines d'avions dans le pays le plus peuplé d'Afrique, avant d'être suspendue. Un porte-parole du ministre de l'Aviation, Festus Keyamo, qui a rencontré plusieurs syndicats du secteur jeudi, a annoncé sur les réseaux sociaux la suspension de la grève. Cette grève entamée par l'Agence nigériane météorologique (NiMet) a contraint au moins deux compagnies nationales, dont la plus importante Air Peace, à annuler tous leurs vols intérieurs prévus jeudi. Air Peace opère sur plus de 20 destinations intérieures, 10 destinations régionales et plusieurs vols internationaux, dont l'Europe, selon son site internet.

IL DEVRAIT SIGNER À LEVERKUSEN

# Maza, la nouvelle star de la Bundesliga

**Marouane A.**

Le milieu international algérien du Hertha Berlin (deuxième division allemande) Ibrahim Maza, devrait s'engager dans les prochains jours, pour un contrat de cinq saisons avec le Bayer Leverkusen, actuel dauphin du classement du championnat d'Allemagne de football, rapporte la presse locale jeudi. Une excellente nouvelle pour le football national, vu le poids de ce transfert dans l'un des meilleurs clubs allemands et qui ne cesse de grandir ces dernières années.

«Le club de la Ruhr, engagé en Ligue des champions la saison prochaine, a devancé la concurrence du VfB Stuttgart et d'autres prétendants européens pour s'attacher les services du prometteur milieu offensif», indique le magazine Kicker. Selon plusieurs médias allemands, le Bayer Leverkusen a bouclé ce transfert contre un chèque de 12 millions d'euros. Formé à l'Hertha Berlin, Maza (19 ans) est devenu en un espace de temps court l'un des joueurs majeurs du club de la capitale allemande. Il compte 32 apparitions depuis le début de la saison, toutes compéti-

tions confondues, pour un bilan de 7 buts inscrits et 3 passes décisives. Il faut savoir que l'enfant d'El Harrach était suivi aussi par deux autres clubs phares de la Bundesliga, à savoir, Frankfurt et Stuttgart, et on parlait même d'un intérêt du Bayern. Hors du territoire allemand, des clubs comme le Milan AC et Tottenham se sont renseignés à son sujet, en attendant de passer à l'acte et formuler leurs offres.

**ETOILE MONTANTE DES VERTS**

Ce transfert, et après sa conclusion officielle devrait donner une toute autre dimension à ce jeune joueur en sélection nationale algérienne. Alors qu'il se

contentait de chauffer le banc des remplaçants depuis son arrivée avec les Verts, sous le règne de Petkovic, Maza devra, très certainement obtenir plus de temps de jeu, lors des prochains matchs de l'EN. Cela devrait commencer par les deux matchs amicaux face au Rwanda et la Suède en juin prochain, lors des dates-FIFA qui permettront à la sélection de préparer les prochains rendez-vous importants, notamment les éliminatoires du Mondial 2026 et la phase finale de la CAN au Maroc. Ce joueur qui a signé ses débuts le 26 mars 2024, lors de la victoire décrochée à Annaba face au Togo (5-1), pour le compte des qualifications de la



Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, ne compte pas s'arrêter là et fera tout pour mériter sa place dans le onze de départ avec l'EN, même s'il reste zen et estime qu'il devra encore se perfectionner pour mériter sa place. **M. A.**

**QATAR**

## Belmadi signera à Al Duhail

Sans poste officiel depuis son départ de l'Équipe Nationale en janvier 2024, Djamel Belmadi devrait retrouver un poste d'entraîneur principal, cette fois-ci en club.

Si de grands moments clefs ont été ratés (deux CAN et une qualification à la Coupe du Monde), le bilan de Djamel Belmadi à la tête des Verts reste globalement très positif : une Coupe d'Afrique des Nations remportée après presque 30 ans d'échec (2019) et des résultats plus généraux clairement en sa faveur, avec 42 victoires pour 16 nuls et

7 défaites seulement (une différence de but de +84 et une moyenne de points assimilable à du 2,18, le maximum étant 3, ce qui constitue un chiffre très haut).

Depuis son départ, il y a un an et demi, de l'eau a coulé sous les ponts et l'ancien meneur de jeu de 49 ans a pu retrouver de la sérénité et de l'intimité à Doha, au Qatar, où il vit depuis plus d'une décennie. Il a ainsi pu observer son héritage en Équipe Nationale assez préservé et intelligemment adapté par son successeur, Vladimir

Petković, tout en pensant à son propre avenir.

Du futur du coach, il était justement question pour nos confrères de Foot Mercato. En effet, d'après le souvent bien informé Santi Aouna, Christophe Galtier s'apprête à devenir sélectionneur du Qatar et laisserait sa place de coach d'Al Duhail à Djamel Belmadi, qui avait déjà entraîné Lekhwiya par le passé. Un premier retour en guise de mise en bouche avant un éventuel départ pour l'Europe?

**BELGIQUE**

## Mouhamed Belkheir transféré à La Louvière

En feu et clairement un grand artisan de la montée du RAAL en première division de Belgique la saison prochaine, Mouhamed Belkheir va avoir l'opportunité de travailler sur la durée.

Lorsqu'il avait accordé une interview à DZfoot en décembre 2024, Mouhamed Belkheir (26 ans) s'était montré assez

hésitant quant à son avenir. Prêté à La Louvière avec option d'achat en provenance du Fortuna Sittard, l'ex-international U23 a préféré demeurer en Belgique, où il a clairement réussi sa meilleure saison chez les professionnels. Avec un total de 15 buts et 3 passes décisives en 28 rencontres, toutes com-

pétitions confondues, Belkheir est l'un des éléments qui ont permis au RAAL de terminer premier et d'ainsi assurer sa place en Pro League la saison prochaine. Son club a donc choisi de lever son option d'achat, dont le montant n'était pas connu. Natif de Paris, Mouhamed Belkheir est un avant-centre au profil

polyvalent. Représenté par l'agence Sferico Sports, qui travaille notamment avec des éléments passés par le Portugal (lui-même y ayant joué 4 ans), Belkheir devra prouver qu'il est capable de briller parmi l'élite pour enfin lancer une carrière qui peut encore s'avérer prometteuse.

**LIGUE 1 MOBILIS (24E J)**

## Le PAC et l'ESS se neutralisent

Le Paradou AC et l'ES Sétif, se sont neutralisés (0-0), en match disputé jeudi soir au stade Nelson-Mandela de Baraki, en ouverture de la 24e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Le PAC a terminé la partie en infériorité numérique, après l'expulsion du milieu de terrain Yettou à la 74e minute. A l'issue de résultat, le PAC qui aligne un sep-

tième match sans victoire, stagne à la 7e place au tableau avec 32 points, alors que l'Entente occupe la quatrième position avec 35 unités, et revient provisoirement à cinq points du podium. Les péripéties de cette 24e journée se poursuivront vendredi avec deux matchs au programme : ASO Chlef (8e, 28 pts) - US Biskra (16e, 19 pts) à 16h00, et MC Oran (13e,

24 pts) - Olympique Akbou (11e, 25 pts) à 18h00. Impuissante lors des quatre dernières journées (trois défaites et un nul), l'ASO Chlef aura une belle occasion de se racheter devant son public, en recevant la lanterne rouge, l'US Biskra (16e, 19 pts), qui est entrain de compromettre sérieusement ses chances de maintien. Le match MCO-O.Akbou opposera deux

mal-classés, qui visent chacun la victoire pour s'éloigner de la zone rouge. Le match CS Constantine - USM Khenchela a été reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement des Constantinois en demi-finale (retour) de la Coupe de la Confédération africaine, dimanche face à la RS Berkane, au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (17h00).

**BASKET / COUPE D'ALGÉRIE 2025**

## Le NB Staouéli s'offre le CRB Dar Beida



Le NB Staouéli s'est imposé devant le CRB Dar Beida sur le score de (83-60), en huitième de finale de la Coupe d'Algérie de basket-ball (messieurs), disputé jeudi soir à la salle de Staouéli (Alger). A la faveur de ce succès, le NB Staouéli rejoint en quarts de finale le Rouiba CB, qualifié aux dépens de l'US Sétif (58-50), et le M Ouled Chebel directement qualifié après le retrait de l'AS Oum Bouaghi.

**LFP**

## Benguit, Boualia et Boumechra sanctionnés

La commission de discipline de la LFP qui s'est réunie hier mercredi 23 avril 2025 a pris de lourdes sanctions contre trois joueurs pour des gestes obscènes. Trois jours après une première réunion, la commission de discipline a laissé ouvert plusieurs dossiers liés à des gestes obscènes effectués par des

joueurs et a décidé de les sanctionner lourdement. Mohmed Boumechra de l'USM Khenchela, le capitaine du CR Belouizdad Raouf Benguit ainsi que le meneur de jeu de la JS Kabylie Kouceila Boualia sont suspendus pour six matchs dont trois avec sursis. Par ailleurs, Ahmed Bounzou secrétaire général du

Paradou AC et Djebbar Mohamed directeur général de la JS Saoura signalés pour mauvais comportement, sont suspendus pour un match ferme avec interdiction de terrain et de vestiaire. L'USM Khenchela écope pour sa part de deux matchs ferme à huis-clos pour jets de projectiles.

**MC ALGER**

## Kipré Jr reprend les entraînements

L'attaquant ivoirien du MC Alger, Kipré Emmanuel Jr, a repris les entraînements "normalement", après avoir contracté une blessure à la cheville, lors du match face aux Sud-Africains d'Orlando Pirates (0-0), disputé le 9 avril à Johannesburg, comptant pour les quarts de finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique, a indiqué le club de Ligue 1,

depuis plus de deux semaines, "il poursuit son programme de soins et ses entraînements spécifiques pour surmonter sa blessure au genou".

Il s'était absenté de l'équipe en raison d'une blessure à la cheville contractée lors du match retour contre les Orlando Pirates", précise le Doyen. De son côté, le portier Abdelatif Ramdane, indisponible

Enfin, l'attaquant Sofiane Bayazid, victime d'une blessure musculaire aux ischio-jambiers, "son état a connu une évolution positive", rassure le Mouloudia.

BELGIQUE

# Rudi Garcia se confie sur l'avenir de De Bruyne

**A** 33 ans, Kevin De Bruyne est encore un pilier de l'équipe de Belgique. En poste depuis trois mois à la tête des Diables Rouges, Rudi Garcia compte bien s'appuyer sur le milieu de terrain pour la Coupe du monde 2026, et ce, peu importe sa future destination.

"Il va quitter Manchester City après dix ans incroyables dans l'un des plus meilleurs clubs du monde. Avec beaucoup de trophées gagnés. On fait confiance à Kevin pour faire un bon choix pour la suite de sa carrière", a commenté l'entraîneur français à RTL Info Belgique. "Il a encore de belles choses à faire et du plaisir à prendre. Notamment avec l'équipe nationale. C'est ce qui nous intéresse le plus. Il va rester - au moins jusqu'à la Coupe du monde - un des joueurs les plus importants de la sélection." Joueur emblématique des Citizens depuis 2015, Kevin De Bruyne a annoncé qu'il quittera le club anglais à l'issue de la saison. Un départ qu'il ne désirait pas. "Il y a eu un petit choc", a-t-il expliqué, surpris d'apprendre, lors d'un bref échange avec le directeur sportif de City, Txiki Begiristain, et son directeur exécutif Ferran Soriano, qu'il ne serait pas renouvelé à l'issue de la saison.



## "ON FERA CONFIANCE À KEVIN"

Depuis l'annonce de son départ, les rumeurs fusent quant à sa future destination. Et le Belge n'a toujours pas tranché. "Je suis ouvert à tout, car je dois avoir une vision globale", a fait valoir le joueur convoité notamment par Aston Villa et qui intéresse également des clubs en MLS et en Arabie saoudite. "S'il reste en Europe, en Premier League ou dans un championnat comme l'Espagne, ça peut être très bien. S'il va en MLS il y a du pour et du contre", estime pour sa part Rudi Garcia. Le contre, c'est le décalage horaire et les

temps de trajets pour venir jouer. Mais quand j'étais entraîneur de club, j'ai eu beaucoup de Sud-Américains, des Brésiliens qui allaient en sélection et revenaient ensuite. Il faut juste gérer la récupération en suite. Le pour, c'est une nouvelle expérience de vie pour lui et sa famille. Il y a aussi le fait de jouer régulièrement mais peut-être de jouer moins. L'Arabie saoudite, ça peut être très bien aussi. On fera confiance à Kevin et on s'adaptera par rapport à son choix". Devenu en janvier le troisième entraîneur étranger successif à s'asseoir sur le banc de la sélection belge après

l'éviction de Domenico Tedesco, Rudi Garcia a fait sa grande première en mars lors du barrage de Ligue des nations contre l'Ukraine. Après un match aller qui a tourné au fiasco (1-3), les Diables Rouges l'ont emporté quelques jours plus tard au retour à Genk (3-0) après un match au cours duquel KDB, capitaine, a été "le véritable chef d'orchestre". "C'est un des meilleurs joueurs de la planète foot, un des meilleurs de l'histoire en Belgique. Il est fier de jouer pour l'équipe nationale, fier de représenter son pays, je lui ai logiquement donné beaucoup de responsabilités."

REAL MADRID

## Ronald Koeman défend Ancelotti

Ancien joueur et entraîneur du FC Barcelone, Ronald Koeman apporte son soutien à son homologue du Real Madrid. Dans un entretien paru dans Marca, hier, vendredi 25 avril, l'actuel sélectionneur des Pays-Bas vole au secours de Carlo Ancelotti. Pour lui, le technicien italien n'est pas l'unique responsable des maux du club madrilène, éliminé en quarts de finale de la Ligue des champions et en passe d'être détrôné en championnat. "En fin de compte, dans le football, ce sont les entraîneurs qui sont à blâmer. Nous devons reconnaître qu'Ancelotti fait un excellent travail. C'est l'entraî-

neur qui a gagné le plus de titres au monde. C'est un bon entraîneur, intelligent. Il gère très bien une équipe comme celle de Madrid, avec tant de stars. Pour moi, il n'est pas coupable. S'ils n'ont pas gagné, il faut chercher les responsabilités de chacun. Mais au final, c'est toujours l'entraîneur qui est blâmé", estime Ronald Koeman. En fin de contrat, Carlo Ancelotti ne devrait pas poursuivre sa mission au Real Madrid. Il se dit même qu'il pourrait être démis de ses fonctions avant la fin de la saison. Ce qui pourrait intervenir au terme de la finale de la Coupe du Roi, ce samedi contre le FC Barcelone

(22h00). Xabi Alonso, actuellement sur le banc du Bayer Leverkusen, est en tout cas considéré comme le favori pour lui succéder la saison prochaine.

### LES SIFFLETS CONTRE MBAPPÉ SUSCITENT SON INCOMPRÉHENSION

Dans cette même interview à Marca, Ronald Koeman, ancien joueur emblématique du Barça (1989-1995) dont il fut aussi l'entraîneur récemment (2020-2021), s'est étonné de voir le public du Real Madrid huer Kylian Mbappé la semaine dernière quelques jours après l'élimination du club en quarts de finale

de la Ligue des champions. Le Français avait reçu un accueil hostile du Bernabeu lors de son apparition sur les écrans géants du stade avant la rencontre contre l'Athletic Bilbao (1-0), dimanche. Suspendu, il avait pris place en tribunes mais cela ne l'avait pas épargné de ces huées.

Koeman trouve le comportement du public madrilène déroutant. "C'est vrai qu'ils l'ont sifflé", a remarqué le Néerlandais. "Pour moi c'est un grand joueur, avec beaucoup de qualités. Je ne suis pas favorable à l'idée de siffler un joueur de sa propre équipe, et encore moins un joueur aussi bon que Mbappé."

LE NEUROCHIRURGIEN RODOLFO BENVENUTI

## Maradona, «un patient très difficile»

Diego Maradona était "un patient très difficile, très particulier", dont il fallait "gérer les 'non'", a témoigné jeudi un chirurgien qui l'a suivi peu avant sa mort, au procès de l'équipe soignante de la star, pour de potentielles négligences fatales.

Le neurochirurgien Rodolfo Benvenuti, entendu lors de la 13e audience du procès à San Isidro (banlieue de Buenos Aires), a supervisé l'opération de Maradona début novembre 2020, pour un hématome à la tête. Après quoi l'ex-footballeur est parti en convalescence dans une résidence privée, dont il

n'est jamais revenu. Maradona voulait quitter au plus vite la clinique, et "n'allait jamais accepter une hospitalisation autre qu'à domicile" pour sa convalescence, a assuré le Dr Benvenuti, suggérant que l'entourage de la star n'avait pas eu le choix.

Il fallait "gérer les 'non' de Maradona, (savoir) qui allait intervenir dans les situations où il se refuserait à recevoir des médicaments ou soins" a-t-il poursuivi, rappelant qu'il eut toutes les peines du monde à lui faire faire une tomographie avant la neurochirurgie. Maradona est mort à 60 ans, le 25

novembre 2020, d'une crise cardiorespiratoire compliquée d'un oedème pulmonaire, dans une maison louée à Tigre, près de San Isidro, où il était en convalescence depuis deux semaines.

### "IL N'ALLAIT JAMAIS ACCEPTER UNE HOSPITALISATION AUTRE QU'À DOMICILE"

L'infirmière de jour l'avait découvert sans vie sur son lit dans la matinée. Sept professionnels de santé - médecins, psychiatre, psychologue, infirmiers - sont jugés depuis début

mars, pour "homicide avec dol éventuel", caractérisé lorsqu'une personne commet une négligence tout en sachant qu'elle peut entraîner la mort. Le Dr Benvenuti, comme d'autres témoins avant lui, a soulevé de forts doutes sur le niveau de soin lors de cette convalescence, estimant qu'un "examen quotidien par un médecin (extérieur) aurait déjà été très bien, ça aurait été comme l'avoir en milieu hospitalier". Mardi un témoin, cadre d'un groupe prestataire de soins et d'équipement médical, avait témoigné que l'équipe soignante autour de Maradona

- certains des accusés - n'avait demandé à l'époque qu'un suivi médical hebdomadaire.

En outre selon le Dr Benvenuti, le degré d'appareillage médical "aurait dû être au maximum des besoins, en pensant avec un temps d'avance" avec un tel patient. Le procès à ce jour s'est beaucoup focalisé sur les conditions de la convalescence: la décision initiale, l'équipement médical minimal, le niveau de suivi, voire la propreté - un "théâtre de l'horreur", a résumé l'accusation. Et sur qui prenait réellement les décisions dans l'entourage de la star usée.

SERBIE

## L'invincibilité de l'Etoile Rouge de Belgrade prend fin

La fin d'une incroyable série d'invincibilité. En s'inclinant largement sur la pelouse du Radnicki Kargujevac (1-4) mercredi, l'Etoile Rouge de Belgrade a concédé sa première défaite en championnat depuis 490 jours. Il fallait remonter au 21 décembre 2023 et le derby perdu contre le Partizan (1-2) pour trouver trace de leur dernier revers. Au cours de la soirée, les supporters de l'Etoile Rouge se sont fait remarquer en tribunes en arrachant une centaine de sièges dans un Čika Dača tout juste rénové. Alors que le Paris Saint-Germain espère toujours finir la saison invaincu, ce ne sera donc pas le cas des Belgradois. Mais leur domination en championnat lors de cet exercice est encore plus impressionnante que celle des Parisiens: ils comptaient jusqu'alors 29 victoires et seulement deux matchs nuls avec 109 buts inscrits et ils culminent à 89 points, soit 11 de plus que le PSG (24 victoires et 6 nuls). Déjà sacrée championne de Serbie pour la huitième année consécutive, l'Etoile Rouge s'est également distinguée sur la scène européenne avec deux victoires lors de la phase de ligue de la Ligue des champions. Leurs succès contre les Young Boys (1-0) et Stuttgart (5-1) leur ont permis de prendre la 29e place. Si la défaite de mercredi a mis un terme à une incroyable série d'invincibilité, l'Etoile Rouge de Belgrade est toujours sur une autre série d'invincibilité tout aussi exceptionnelle: celle des matchs sans défaite à domicile. Le dernier revers des Rouge et Blanc remonte au... 30 avril 2017, là encore face au Partizan. Ce qui porte leur série d'invincibilité à domicile en championnat à 148 matchs, un record historique dans le monde du football.

**Mots Croisés**

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

**VERTICALEMENT**

- A. Coincée dans la nasse. Faire son nid en altitude.
- B. Préfixe d'opposition. Radio de Monaco. Expression hésitante.
- C. Dommages à réparer. Égalise les assises d'un mur.
- D. Pas à un autre endroit. Fragments de choses brisées.
- E. Cachets officiels. Que l'on n'a donc pas rêvé.
- F. Qui n'offre aucun danger. Illusion de lenteur sur pellicule.
- G. Opus en raccourci. Prénom de Girardot. Support de balle de golf.
- H. Elle vit aux Pays-Bas.

**HORIZONTALEMENT**

- 1. Courge blanche.
- 2. Qui ne fait rien.
- 3. Anneau de cavalier.
- 4. Est couché. Roi de Shakespeare.
- 5. Il n'est jamais loin du poivre. Phase de la Lune.
- 6. Fin de verbe. Encercle.
- 7. Dangereux pour la santé.
- 8. Boulette antillaise. Ampoule froide.
- 9. Coin de cheminée.
- 10. Éprouvé avec émotion.
- 11. Attrapée. Belles saisons.
- 12. Rhésus. Rabattue sur elle-même.

**LES MOTS FLÉCHÉS**

LIRE EN DIA-GONALE	FAIRE UNE PILE	ÊTRE EN TÊTE	FALAISE OU PAROI ABRUPTÉ	ENVOI COMMERCIAL	CITÉ DE LA MAYENNE	POLIRA PAR FROIS-TEMENT
		ACTION DE RECEVOIR	DIVINITÉ EN ÉGYPTE	CAPITALE NORDIQUE	ÉLÉMENT TRANS-PARENT	RELATIVES AUX MÉNINGES
RÉGÉNE-RATION DE L'ÂME	ÉMECHÉ		MAINTI-NUES PAR DES POINTES			
COUVRIT DE JAUNE	CORSE OU SICILE		AUTOUR DU COU D'UN CHAMPION		C'EST UNE PÉRIODE HISTO-RIQUE	
ABREVI-ATION POSTALE	UN SPÉ-CIALISTE				FIN DE VERBE	CIRCUIT DE BAS-KETTEURS
DU GÂTEAU POUR UN BRETON	ELLE RETIENT LE NAVIRE				DÉPARTE-MENT DU MIDI DE LA FRANCE	QUI ARRIVE PEU SOUVENT
		BAUARDE	EST À BOUT DE SOUFFLE	HABITU-DES DE VIE	ARTICLE DE FEMME	
		A FAIT NAUFRAGE	BANDE DE VOILE	LUMINEUX	ET APPROUVE	
ELLE EST ASSEZ MALHON-NÊTE	ÊTRE BIEN EN TÊTE					
	L'UN DES CINQ SENS					
FAMEUX DOUANIER	BLESSÉ PAR LE FEU					
			ACTIVITÉ DE STAND FORAIN			
IL EST SYNONYME DE VACANCES			CHARPEN-TES MA-RITIMES			




**SUDOKU**

	8							2
	5		7		8			9
			5		2			
				4				
	7	3		8		5	4	
		9				2		
2								9
4		7	6		3	1		8
			9		7			
1	2	3	4	5	6	7	8	9

**MOTS MÊLÉS**

ACAJOU AREC CACHE CAFÉIER CALAMAR CERUMEN CLIENTELE CORSAGE  
 DIALECTE DIVA ECOT ELABORER FERU GRAINE JOINDRE LUNE MAUDIRE  
 MOLECULE PANCRACE PASTICHE POLENTA RECIF REIN REPLI SITCOM SLALOM  
 SOCQUETTE TIARE TUBA

E	A	S	M	T	M	F	E	R	U	E	E
H	T	E	O	O	I	H	T	E	R	R	L
C	N	C	L	C	C	A	V	I	D	C	E
I	E	A	E	A	Q	T	D	N	A	G	T
T	L	R	C	L	B	U	I	F	A	R	N
S	O	C	U	A	A	O	E	S	B	A	E
A	P	N	L	M	J	I	R	T	U	I	I
P	E	A	E	A	E	O	D	E	T	N	L
I	L	P	E	R	C	N	U	A	R	E	C

MAHDI BOUKHALFA, AUTEUR DE MAMA BINETTE :

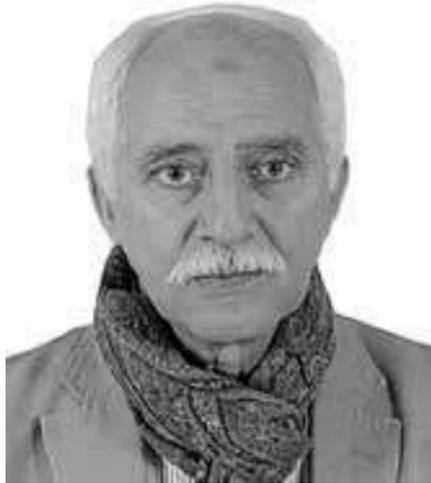
## « J'ai voulu rétablir la vérité »

Entretien réalisé par Nassim Terki

Avec *Mama Binette*, l'écrivain Mahdi Boukhalfa plonge dans les eaux troubles de la mémoire collective pour faire émerger une vérité oubliée, celle du naufrage du « Banel », un épisode méconnu de 1802 transformé au fil des décennies en une légende coloniale romancée. En déconstruisant les fantasmes autour de « nonnes hollandaises capturées par des tribus barbares », l'auteur révèle une tout autre réalité, celle de femmes clandestines assimilées à la société algérienne. Dans cet entretien, Mahdi Boukhalfa revient avec nous sur cette enquête passionnante et sur ce qu'elle nous dit, en creux, des récits qu'on choisit de croire... ou d'oublier.

**L'EXPRESS : QU'EST-CE QUI VOUS A DONNÉ ENVIE DE PARLER DU NAUFRAGE DU BANEL DANS MAMA BINETTE ? EST-CE À CAUSE DU SILENCE AUTOUR DE CETTE HISTOIRE, DES MENSONGES, OU PARCE QUE ÇA RESSEMBLE À UN MYTHE ?**

MAHDI BOUKHALFA : Bonjour, merci de l'opportunité qui m'est offerte de revenir sur cette saga qui meuble les nuits des jeunes gens du côté de Beni Haoua. L'histoire du naufrage du Banel, un navire vénitien capturé par la marine française et rattaché à l'arsenal de Toulon, est atypique. Après avoir été envoyé à Malte pour rapatrier les prisonniers (femmes et hommes) français après les préliminaires, signés le 1er octobre 1801 à Londres, de « la paix d'Amiens » (25 mars 1802), il est envoyé à partir de Toulon avec une imposante escadre à Saint-Domingue, qui deviendra en 1804 l'actuelle Haïti. Mais, il va naufrager sur les côtes de Barbarie (c'est ainsi qu'on appelait en Europe les côtes du nord de l'Afrique), du côté de l'oued Goussine, à quelques 12 km à l'est de Ténès. À cette époque, le village de Beni-Haoua n'existait pas. Ce naufrage va alors provoquer la naissance de la légende *Mama Binette* et des nonnes hollandaises en partance vers les Amériques que se sont partagées sur la plage les sauvages de Barbarie. Il est bien évident que cette version du naufrage du Banel n'est pas exactement ce qu'il s'est passé ; et cette histoire a été fabriquée de toutes pièces bien après le naufrage, pour être exact, vers les années 1980 par un responsable à Beni-Haoua pour attirer les touristes. Évi-



demment, cette histoire n'est que pure fiction tirée en fait d'un roman d'une Française, une journaliste, « Les Captives du Banel ». Tout est donc parti de ce roman, c'est-à-dire l'histoire des Hollandaises, des nonnes, en partance vers la Louisiane, dans les Amériques, et qui ont fait naufrage, puis ont été prises comme femmes par les chefs de tribus locales. J'ai tenu, de mon côté, à m'inscrire en faux contre cette histoire, dramatique s'il en est, de jeunes Françaises qui avaient voulu émigrer aux États-Unis et qui ont terminé leur existence en Algérie, dans les montagnes des Beni-Hijja. Deux romans absolument odieux (*Les captives du Banel* et *Les fiancées du cap Ténès*) ont été écrits par des Françaises sur cette saga, ainsi qu'un documentaire absolument farfelu, et j'ai voulu ainsi rétablir la vérité sur cette affaire. Remonter aux origines de ce village, Beni-Haoua et ses vrais habitants, des réfugiés andalous qui ont apporté au sein des populations berbères locales le sang européen, c'est-à-dire le teint et les yeux clairs et les cheveux blonds.

**VOTRE ENQUÊTE REPOSE SUR DES SOURCES RARES ET PARFOIS CONTRADICTOIRES. COMMENT AVEZ-VOUS MENÉ CE TRAVAIL DE DOCUMENTATION ? EST-CE QUE VOUS AVEZ RENCONTRÉ DES DIFFICULTÉS PENDANT VOS RECHERCHES ?**

Mes sources sont là, bien en évidence pour celui qui veut se donner la peine de chercher. J'ai eu la chance de rencontrer à Ténès, quelques années avant sa mort, le frère Yahia, un père blanc qui a vécu toute sa vie avec son ami Bruno rentré lui en France dans les années 1990, sur les hauteurs de Béni-Haoua, à Bissa, où il neige

en hiver. Je l'ai rencontré en été, vers l'année 2000, et il m'a donné des documents et une autre version des faits que celle racontée aux touristes à Beni-Haoua. En fait, la vérité sur cette saga, qui a nourri les récits les plus fantaisistes autour de ces religieuses et qui a conduit le capitaine Callamand, commandant du navire, en cour martiale dès son rapatriement en France, est que « jamais il n'y a eu de sœurs ni de nonnes sur ce bâtiment » en partance pour les Amériques, comme le soutient la légende, estime le frère Yahia, que j'ai rencontré une dernière fois à la maison diocésaine d'El Biar, à Alger, vers l'année 2010. Comme je connais la région et ses gens, j'ai également mené ma propre enquête sur ce qu'il s'est vraiment passé au matin du 15 janvier 1802, un jour froid, venteux et pluvieux qui a présidé au naufrage. Des gens d'Oued Goussine perpétuent le souvenir de ce naufrage et la manière dont les gens des montagnes avaient accueilli avec l'épée et les armes l'équipage du vaisseau, plein de militaires. Mais, cela est une autre histoire. En fait, les tribus des Beni Hijja, habitant ces montagnes, avaient cru à une invasion des Français, selon les récits qui m'ont été faits par les gens de ce village, Oued Goussine, où reposent toujours au fond de l'eau des canons et l'ancre du Banel.

**VOTRE LIVRE CORRIGE UNE HISTOIRE LONGTEMPS RACONTÉE DE FAÇON FAUSSE. MAIS SELON VOUS, QUI FABRIQUE VRAIMENT LES LÉGENDES : LES ÉCRIVAINS, LES MÉDIAS OU LES ÉTATS ?**

Les légendes sont fabriquées à mon sens autant par des faits extraordinaires dont la teneur a été perdue dans le temps et ses vicissitudes, que par des récits et des versions contradictoires, voire faussées par l'inexactitude des faits rapportés. Pour la légende de *Mama Binette*, il suffisait seulement de remonter à la source du naufrage, l'année 1802, au mois de janvier, puis d'aller consulter les archives de la marine française à Toulon sur ce naufrage, et, pour plus de précision, la liste des navires français naufragés entre 1800 et 1802 au niveau des archives du ministère français de la Défense. Pour le reste, il y a également les archives de la commune mixte de Beni-Haoua à Ténès. Mais, il reste que le roman d'Alberte Sadouillet paru à Alger en 1956 a faussé dès le départ cette histoire, en parlant de nonnes. Les gens, après, voyant le teint clair et les yeux verts de certains des habitants de la région, ont conclu à des descendants directs de ces nonnes. Non, la vérité est ailleurs, et je la démontre dans mon ouvrage.

**PENSEZ-VOUS QUE CETTE FALSIFICATION PARTICIPE D'UN SCHÉMA PLUS LARGE DE NARRATION COLONIALE ? QUELLES IDÉES OU INTENTIONS SE CACHENT DERRIÈRE CETTE MANIÈRE DE RACONTER LES CHOSSES ?**

Peut-être, je ne sais pas. Le fait est que cette histoire nous est parvenue à travers deux canaux : celui de la journaliste-romancière Alberte Sadouillet, une Périgourdine qui vivait à Alger, et le SG de l'APC de Beni-Haoua, un certain Mokrane Allah yerrehmmou. Le responsable de l'APC de Beni Haoua a dû certainement puiser sur quelques documents de sa commune, et le récit de la Périgourdine. Car, en 1936, le SG de la commune mixte de Beni-Haoua, un certain Camille Bortolotti, avait décidé de construire des tombes aux cinq filles naufragées à l'intérieur d'un mausolée, que les gens ont, depuis, appelé le mausolée de *Mama Binette*, construit sur une butte, près du cimetière local, face à la mer. Il y est toujours et a été rénové en 2008 sur des fonds de l'ambassade de Hollande.

**LA FIGURE DE « LALLA OUDA », QUI S'APPELAIT EN RÉALITÉ MARIE DUBOIS, EST CENTRALE DANS VOTRE LIVRE. QUE REPRÉSENTE-T-ELLE POUR LES POPULATIONS LOCALES, ET POURQUOI SON HISTOIRE A-T-ELLE ÉTÉ OUBLIÉE OU CHANGÉE ?**

Lalla Ouda, selon la légende locale, est supposée être la mère supérieure de ces nonnes. En réalité, le vocable *Ima Bnett* ou *Yemett Lebnett* veut dire autre chose dans le parler local et dans tout l'Algérois à cette époque. Après le naufrage, les cinq passagères clandestines, Thérèse Mace, Monica Vico, Maria Pavan, Catherine Rone, et Marie Dubois, ont été prises pour femmes par les chefs de tribus des Beni Hijja et se sont intégrées dans la société locale. Leurs aptitudes pour certaines choses de la vie, comme sages-femmes, ou leurs connaissances en matière de santé les ont rendues populaires auprès de la gent féminine locale. Et, puis, elles étaient les épouses des chefs de tribus.

**L'UN DES POINTS FORTS DE VOTRE LIVRE, C'EST DE MONTRER COMMENT CES FEMMES ONT ÉTÉ ACCEPTÉES DANS LA SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE AVANT LA COLONISATION. QU'EST-CE QUE CETTE INTÉGRATION DISCRÈTE NOUS APPREND SUR LA MANIÈRE DONT LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE ALGÉRIENNES FONCTIONNAIENT À CETTE ÉPOQUE ?**

Je viens de le dire, elles ont été intégrées, de force ou de gré, je ne puis l'affirmer avec exactitude. Peu de choses nous sont parvenues de leur vie « algérienne » dans les montagnes du Dahra, dans la société berbère locale. Après leur naufrage, c'est presque le noir absolu sur leur vie « algérienne ». On sait seulement qu'après leur mort, les jeunes filles de la région venaient demander leur « baraka » pour se marier, ou d'autres choses de ce genre. Leur mausolée a servi longtemps à ce genre de pratiques d'un autre âge.

**SI VOUS DEVIEZ RÉSUMER EN UNE PHRASE L'ENSEIGNEMENT QUE MAMA BINETTE CHERCHE À TRANSMETTRE, QUE DIRIEZ-VOUS ?**

Qu'il n'y a jamais eu de naufrage d'un bateau plein d'immigrants vers les Amériques. Mais un navire de la flotte de Napoléon Bonaparte envoyé pour mater la sédition à Saint-Domingue de Toussaint Louverture, capturé ensuite par traîtrise et mort en France en captivité.

**QUELS SONT LES RETOURS QUE VOUS AVEZ REÇUS DE LA PART DES LECTEURS, NOTAMMENT EN ALGÉRIE ET EN FRANCE ?**

Bon, très bon. Mais, à franchement parler, l'opinion publique des grandes villes ne connaît pas vraiment cette histoire répandue seulement dans l'ouest du pays.

**EST-CE QUE VOUS TRAVAILLEZ SUR D'AUTRES PROJETS DU MÊME GENRE, SUR DES HISTOIRES PEU CONNUES OU OUBLIÉES AUTOUR DE LA MÉDITERRANÉE ?**

Oui, je viens de terminer « Alger, légendes urbaines » actuellement en librairie, et prochainement « Histoire des mosquées d'Alger », où je reviens sur la promesse non tenue du comte de Bourmont d'épargner les mosquées et lieux de culte musulmans lors de l'invasion d'Alger. Il sera suivi in challah par un livre-étude sociologique sur Bou-Saâda, son histoire, ses gens, etc....

Enfin, je tiens à signaler que ce livre, édité une première fois en 2019 à Paris, a été nominé pour le grand prix du manuscrit francophone. Dans la short liste, il n'a pas été retenu, mais bon... N. T.



# 16



● Alger 29°  
● Ouargla 30°  
● Oran 29°  
● Constantine 30°

FADJR 05:33	DOHR 12:57	ASR 16:20	MAGHREB 18:57	ISHA 20:22
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

## CHARGÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ATTAF REPRÉSENTERA L'ALGÉRIE AUX FUNÉRAILLES DU PAPE FRANÇOIS

Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, prendra part aujourd'hui au Vatican aux obsèques du pape François, indique un communiqué du ministère. De nombreux dirigeants et représentants de pays du monde entier, en plus d'un certain nombre de personnalités internationales, prendront part aux

funérailles. « La participation du ministre Attaf à la cérémonie funéraire témoigne de la force des liens d'amitié qui unissent l'Algérie et le Vatican. Des relations qui ont été officialisées en 1972 et qui ont été renforcées par l'engagement de l'Algérie et du Vatican par la promotion du dialogue de compréhension, de coexistence et de respect mutuel », indique le communiqué.

## MATIÈRES PREMIÈRES : L'OR ATTEINT UN SOMMET, LE CAFÉ ET LE CUIVRE PROGRESSENT

L'or a dépassé les 3 500 dollars l'once pour la première fois de son histoire cette semaine, avant de redescendre de son sommet vendredi, impacté par les possibles pourparlers entre les États-Unis et la Chine sur les tarifs douaniers. Mardi, l'once de métal jaune, valeur refuge par excellence, a été propulsée à 3.500,10 dollars, portée par la dépréciation du dollar et des bons du Trésor américains. Mais dès mardi, les déclarations du président américain, Donald Trump, ouvrant la porte à une réduction des droits de douane imposés à la Chine, ont fait retomber l'or. Vendredi, l'once d'or se négociait à 3.296,90 dollars, contre 3.326,85 dollars huit jours plus tôt à la clôture de jeudi. Les cours du café ont également monté cette semaine, en particulier l'arabica, avec des prévisions pessimistes sur la production pour la saison 2025/2026. Sur l'ICE Futures US de New York, la livre d'arabica pour livraison en juillet valait 401,90 cents, contre 372,60 cents huit jours auparavant. Sur le Liffe de Londres, la tonne de robusta pour livraison le même mois s'échange à 5 410 dollars contre 5 277 dollars huit jours plus tôt à la clôture. Le cuivre et autres métaux non ferreux ont aussi légèrement progressé cette semaine, guidés par l'accalmie des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine. Sur le LME, une tonne de cuivre coûtait 9 385 dollars vendredi, contre 9.188,50 dollars jeudi dernier à la clôture.

PÉROU

## DÉCOUVERTE DE RESTES HUMAINS D'UNE FEMME AYANT APPARTENU À LA CIVILISATION CARAL

Des archéologues ont annoncé jeudi avoir découvert au Pérou des restes humains d'une femme datant d'il y a environ 5 000 ans, qui auraient appartenu à la civilisation Caral, la plus ancienne d'Amérique. Cette dernière découverte revêt un intérêt particulier pour les scientifiques, car elle serait la preuve que les femmes jouaient un rôle de premier plan dans la civilisation Caral, a expliqué à la presse David Palomino, chef de l'équipe de chercheurs à l'origine de cette trouvaille. Après avoir montré des photos et une vidéo de la sépulture en question, M. Palomino a expliqué qu'elle "correspond à (celle d'une) femme qui semble avoir eu un statut élevé, (...) une femme d'élite". La sépulture avait été découverte en décembre dans l'ancien village de pêcheurs d'Aspero (ouest), qui a longtemps été le site d'une décharge avant d'être classé site archéologique. Elle a été retrouvée dans le cadre des fouilles dirigées depuis 1996 par l'archéologue péruvienne Ruth Shady. De premières analyses indiquent que ces restes humains sont ceux d'une femme âgée de 20 à 35 ans, mesurant 1,5 mètre et portant une coiffe, indice de son statut élevé. Le corps était enveloppé de plusieurs couches de textiles et d'un "manteau de plumes d'ara", une espèce de perroquet d'Amazonie, a précisé M. Palomino.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // SAMEDI 26 AVRIL 2025 // N°1061 // PRIX 20 DA

CONCEPTION ET FABRICATION DE CELLULES SOLAIRES

## Algériens et Chinois signent un accord

Un mémorandum d'entente a été signé jeudi à Alger entre l'École nationale supérieure des Énergies renouvelables, de l'Environnement et du Développement durable (ENSUP-Énergies Renouvelables) et la société chinoise LONGI, spécialisée dans la fabrication de panneaux solaires. Cet accord vise à échanger des expertises et à lancer des projets de recherche conjoints dans le domaine des énergies renouvelables.

Le document a été cosigné par la directrice de l'École, Leila Mokhnache, et le président de LONGI pour le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Asie centrale, James Jin, en marge d'une rencontre technique sur la transition énergétique en Algérie, organisée par la société chinoise. Mme Mokhnache a expliqué à l'APS que cet accord a pour objectif de renforcer les relations entre l'école, située à Batna, et LONGI en matière de recherche appliquée sur la conception et la fabrication de cellules solaires. Elle a souligné que l'ENSUP-Énergies renouvelables souhaite se familiariser avec les technologies de pointe utilisées par les leaders mondiaux de la fabrication de panneaux solaires, notamment celles qui permettent d'améliorer leur rendement. En parallèle, ce mémorandum permettra à l'école de bénéficier des technologies avancées développées par LONGI dans le domaine de l'hydrogène vert, à travers des missions scientifiques en Chine pour des stages pratiques, destinées aux enseignants et aux meilleurs étudiants de l'École, a ajouté la responsable. L'école



recevra également des logiciels pour assister les ingénieurs dans l'élaboration d'études pour la concrétisation de projets liés à l'énergie solaire et à l'hydrogène, selon les précisions de Mme Mokhnache.

### LONGI DÉVOILE SON POTENTIEL

Ont participé à cette rencontre technique le directeur des énergies renouvelables au ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouve-

lables, Mourad Chikhi ; le président-directeur général de la holding Elec El Djazair, Mustapha Ferfera ; le directeur central des ressources nouvelles et de l'énergie renouvelable à Sonatrach, Billel Kalache ; et le directeur général de Green Energy Cluster Algeria (GEC'A), Boukhalfa Yaici, ainsi que des experts du secteur et des opérateurs économiques. À cette occasion, LONGI a présenté ses capacités et ses innovations

récentes dans le domaine de l'énergie et des énergies renouvelables, notamment en matière de fabrication de panneaux solaires et d'hydrogène, dans le but « d'exploiter les opportunités prometteuses qu'offre le marché algérien », selon Jin. Ce dernier a également fait part de la volonté de l'entreprise chinoise de s'étendre sur les marchés africain et européen à travers des partenariats avec l'Algérie. La rencontre technique a été marquée par l'organisation de deux ateliers portant sur l'importance des mégaprojets d'énergie solaire dans le processus de transition énergétique en Algérie, ainsi que sur les opportunités et les défis du développement de l'hydrogène vert. Ces ateliers ont mis en évidence le rôle majeur de la recherche scientifique dans ces domaines. Il est à noter que la délégation de LONGI a été reçue, cette semaine, par le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, le ministre de l'Industrie ainsi que par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). **R.N.**

## Deux contrats pour l'exportation des produits agricoles algériens vers l'Arabie saoudite

Deux contrats ont été signés, jeudi, avec la société saoudienne "Goody" pour l'exportation des produits agricoles et alimentaires algériens, indique un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Les deux conventions signées au siège du ministère, sous la supervision

du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, s'inscrivent dans le cadre du renforcement de "la présence des produits nationaux sur les marchés du Golfe", ajoute le communiqué. Le premier contrat a été signé avec l'entreprise algérienne "Houkoul El Janoub", filia-

le du groupe Souakri pour l'exportation de la tomate cerise, pour une valeur annuelle de 3 millions de dollars. Quant au deuxième contrat, il a été signé avec le groupe "La Belle" pour l'exportation de ses produits alimentaires pour une valeur annuelle de 2 millions de dollars, souligne le communiqué.

## CONTREBANDE : ARRESTATION DE 3 INDIVIDUS À EL-OUED

Les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'El-Oued, ont arrêté, dans deux affaires distinctes, trois (3) individus et saisi des quantités importantes de marchandises et de produits de contrebande, ainsi que de deux (2) véhicules utilisés dans ces opérations, indique, vendredi, un communiqué de ces services.

"Dans le cadre de la poursuite des efforts des unités de la Gendarmerie nationale pour la lutte contre les réseaux de contrebande et la protection de l'économie nationale et de la société, les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'El-Oued, ont arrêté, dans deux affaires distinctes, trois (3) individus et saisi des quantités importantes de marchandises et de produits de contrebande, ainsi que de deux (2) véhicules utilisés dans ces opérations", lit-on dans le communiqué.

## SECOUSSE TELLURIQUE DE 3,2 DANS LA WILAYA D'ORAN (CRAAG)

Une secousse tellurique de magnitude 3,2 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée vendredi à 15 h 09 dans la wilaya d'Oran, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 12 kilomètres au nord-est.